



NF-FLASH

- 4 et 5 : Bandes dessinées - Memento - Radio/TV - Cinémas
- 3, 8, 9 et 10 : Tous les sports du week-end
- 11, 14, 15 et 18 : Panorama du Valais
- 17 : Avis mortuaires
- 19 : Nouvelles suisses
- 20 : Nouvelles étrangères

Tél. (027) 2 31 51
Publicité :
Publicitas - Sion
tél. (027) 3 71 11
Le numéro 40 ct.

Chaude alarme aux Marécottes

VOIR PAGE 11

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

ELECTION COMPLEMENTAIRE A LA PRESIDENCE DE SION
M. ANTOINE DUBUIS EST ELU PAR 2741 VOIX
CONTRE 1409 A M. JEAN-CHARLES HAENNI ET
202 VOIX EPARSEES - 39 % DE PARTICIPATION

L'élection complémentaire à la présidence de Sion, rendue nécessaire par le décès subit de M. Emile Imesch, se plaçait d'emblée sous le signe d'une crainte majeure : celle - en cette saison de pleines vacances - d'un scrutin « à la sauvette » fréquenté par une minime fraction seulement du corps électoral.

La présentation d'une candidature par le MDS a contribué à sauver cette élection d'une participation indigne de la capitale du Valais. Le communiqué du MDS indiquait d'ailleurs, dans l'exposé des motifs, ce but particulier, tout en précisant que la candidature de M. Dubuis n'était pas contestée.

C'est certainement à la concurrence présentée à M. Dubuis que l'on doit de pouvoir se réjouir, en ce dimanche après-midi, d'une participation qui s'approche du 40 % puisqu'elle est exactement de 39 %.

LES RESULTATS

En effet, sur 11 503 électeurs inscrits, il y eut 4 489 votants. D'après les jours d'ouverture des bureaux, ce total se décompose ainsi : vendredi 1 650 votants. Samedi, 1 656 votants. Dimanche, 1 183. Au total, 4 489.

On voit donc que les deux journées de vendredi et samedi se tiennent quant à la participation, à 6 unités près et que le plus faible taux est celui du dimanche. Ceci prouve l'importance de l'ouverture anticipée (le vendredi déjà) des bureaux de vote.

C'est donc une participation de 39 % que l'on enregistre et l'on peut se déclarer satisfait de ce pourcentage, en félicitant le corps électoral d'avoir répondu d'une manière aussi forte, compte tenu de la saison, à l'appel de leur devoir civique. Il fallait que le président de Sion soit élu par un nombre représentatif de Sédunois et Sédunoises. Il l'est et c'est là un succès que l'on nous permettra de mettre aussi bien au crédit de la personnalité incontestée de M. Dubuis que de l'émulation créée par la candidature de M. Jean-Charles Haenni.

Voici les résultats détaillés du scrutin.

| | |
|--------------------|--------|
| Electeurs inscrits | 11 503 |
| Votants | 4 489 |
| Bulletins blancs | 113 |
| Bulletins nuls | 24 |
| Bulletins valables | 4 352 |
| Majorité absolue | 2 177 |

M. Antoine Dubuis est élu par 2 741 voix.
M. Jean-Charles Haenni obtient 1 409 voix.
Voix éparses 202

VICTOIRE INCONTESTEE DE M. DUBUIS

Si la victoire finale de M. Antoine Dubuis n'a jamais été mise en doute, on pouvait craindre un moment le ballottage en cas de grosse défaillance dans les rangs du PDC. Il faut en effet, au premier tour, obtenir la majorité absolue pour être proclamé élu. M. Dubuis dépasse cette majorité de 564 voix. Il bat M. Haenni de 1132 voix sur 4352 suffrages valables. C'est là une victoire incontestée et incontestable que le nouveau président de Sion doit à ses qualités reconnues et au travail de son parti, le PDC sédunois, qui n'a pas laissé au hasard le soin de faire triompher celui qu'il vient de se donner pour président. M. Luisier citait ici-même, vendredi, les spéculations de tous ordres (participation restreinte, confusion, rappel des mécontents de tous crins) susceptibles de nuire à la candidature de M. Dubuis. Tenant compte de ces circonstances, l'élection du nouveau président de Sion n'en revêt que plus de panache.

SUCCEES D'ESTIME POUR M. HAENNI

Les 1 409 voix obtenues par M. Jean-Charles Haenni sont une belle récompense au courage dont il a fait preuve en mettant son nom à la disposition du MDS. Les suffrages qu'il a récoltés dépassent largement le cadre de l'effectif traditionnel du MDS. S'il est difficile, sinon impossible, d'imputer exactement à chacun des candidats la part proportionnelle des voix leur venant de chacun des partis de la constellation politique de Sion, on peut dire toutefois que les 113 bulletins blancs et les 202 voix éparses dénombrées indiquent que 315 citoyens et citoyennes ne paraissent avoir trouvé leur compte ni dans l'une ni dans l'autre des candidatures présentées. Nous laissons aux spécialistes le soin d'analyser ce résultat des bulletins nuls et des voix éparses qui ne pèsent que peu, en définitive, dans la

balance en raison des motivations diverses et nombreuses qui sont à leur base.

Quant au NF, il adresse ses félicitations et ses vœux à M. Antoine Dubuis, 19^e président de Sion depuis 1848, pour sa brillante élection. Il félicite également M. Haenni pour son succès d'estime et pour la réconfortante animation qu'a créée sa candidature.

Il nous est d'autant plus facile d'associer vainqueur et vaincu dans ce commentaire que la campagne électorale a été marquée par une grande dignité de part et d'autre. C'est, là aussi, un succès à relever : celui d'une saine démocratie, qui sait maintenir la lutte électorale au niveau élevé de la courtoisie et du fair-play.

GR - NF

M. Jean-Charles Haenni : « Je suis extrêmement satisfait du résultat »

Dès que furent connus les résultats de l'élection, nous avons demandé à M. Jean-Charles Haenni, qui attendait en toute décontraction le verdict des urnes dans un chalet des Mayens de Sion, ce qu'il pensait de son «score» : M. Haenni nous a fait la déclaration suivante : «Je suis extrêmement satisfait de ce résultat qui correspond à la logique des choses».

Je suis surtout heureux pour mon rival et ami Antoine Dubuis qui, de cette manière, fait une élection incontestée et incontestable.

Je remercie tous les électeurs et toutes les électrices de Sion qui ont placé leur confiance sur mon nom et qui m'ont permis d'atteindre ce chiffre inespéré de 1 409 suffrages. Ce résultat est flatteur tant pour le MDS que pour moi-même, étant donné que notre mouvement ne représente, au conseil municipal, que le 1/15^e du corps électoral».

gr.



A LA MANIERE DE... Les bourgeois de Sédunum ont élu un nouveau chef : Dubuis, vainqueur en combat singulier de Haenni.

Déclaration de M. Antoine Dubuis, nouveau président de Sion : «Un exemple de civisme dont la capitale du Valais peut être fière»

Peu après l'annonce du résultat le portant à la présidence de Sion par 2741 voix sur 4352 suffrages valables, M. Antoine Dubuis a bien voulu faire pour le NF la déclaration suivante :

« Je dois tout d'abord féliciter le corps électoral sédunois pour cette participation de 40 % qui dépasse toutes nos prévisions. Il a donné un exemple de civisme dont la capitale du Valais peut être fière.

Je remercie aussi les partis politiques non directement engagés dans la campagne électorale pour leur objectivité et leur respect de la liberté d'expression. Aucun mot d'ordre partisan n'a été donné. Le résultat révèle une réconfortante prise de conscience de l'enjeu de l'élection et il est tout à l'honneur de ceux qui y ont contribué par une loyale attitude.

« Je pense aussi que le MDS avait raison de participer à l'élection par une candidature. Il a eu le courage de poser un vrai problème devant le corps électoral et mon élection ne pourra de ce fait pas être contestée comme cela aurait pu être le cas si je m'étais trouvé sans rival et élu quasi

tacitement par un faible pourcentage de votants. Je suis heureux du beau succès d'estime obtenu par M. Jean-Charles Haenni et je l'en félicite.

« Je pense enfin et surtout que le verdict des urnes révèle la confiance de la population envers la majorité politique de la commune. Le parti démocrate-chrétien s'est affirmé.

« La population n'est pas mécontente de la façon dont la ville est conduite et administrée : le résultat reconnaît implicitement le bon travail effectué par cette majorité. Je crois, sans fausse modestie, pouvoir ajouter qu'elle a reporté cette confiance sur mon nom et je remercie tous les Sédunois et Sédunoises qui m'ont exprimé ainsi un hommage personnel auquel je suis très sensible.

« Pour l'avenir, je ne puis que renouveler mes déclarations de la campagne électorale. J'ai le souci d'une continuité, sans révolution. Je veux que Sion puisse vivre en paix, dans l'ordre et le respect réciproque des convictions de chacun. Je forme le vœu que l'on s'inspire beaucoup, pour l'élaboration de futures lois cantonales, du civisme dont ont fait preuve, en plein été, les citoyens sédunois. Je n'oublie pas enfin que notre Valais est un canton pauvre et je compte beaucoup sur l'aide de la Confédération pour lui permettre de poursuivre son programme économique ».

Le NF remercie M. Dubuis pour cette déclaration et lui réitère ses félicitations et ses vœux pour sa carrière présidentielle.

gr.

LE 19^e PRESIDENT DE SION ET M^{me} ANTOINE DUBUIS



Au soir de sa brillante élection, le nouveau président de Sion montre sa joie devant l'estime que lui ont témoignée ses concitoyens. Madame Antoine Dubuis, elle, pense aux nouvelles charges qui obligeront son mari à sacrifier quelque peu la vie familiale pour la grande famille que forment les habitants de Sion. Photo NF

Un dépouillement vite et bien fait

Dimanche, les portes des six bureaux de vote (Casino, Sacré-Coeur, Saint-Guérin, Châteauneuf, Uvrier et Bramois fermaient les urnes à 12 h. 30, les autres à 13 heures.

Il s'agissait, pour le bureau central du Casino, de collectionner toutes les enveloppes déposées sous pli scellé vendredi et samedi au poste de police, de les mêler à celles de dimanche et de procéder au dépouillement. Comme il s'en trouvait exactement 4489, on reconnaît que ce n'était pas une mince affaire. Or, une heure à peine après la fermeture du scrutin, les résultats étaient obtenus, et les scrutateurs pouvaient signer le procès-verbal final. Nous nous devons de féliciter le bureau électoral pour cette précision et cette rapidité du travail mené sous l'experte conduite de M. Serge Marguelisch, secrétaire communal.

L'IRA aurait miné un terrain à Belfast

BELFAST. - L'aile « provisoire » de l'IRA, aurait miné dimanche un terrain vague qui sépare le quartier catholique de Riverdale d'un district protestant à l'ouest de Belfast, pour se protéger de francs-tireurs protestants qui, selon eux, se servent du terrain pour harceler les maisons des catholiques ».

(Voir aussi page 20).

Liquidation ^{partielle} 2ème round

autorisée du 5 juillet au 9 août 1972.

Pour cause de transformations et de changement d'enseigne commerciale, La Porte Neuve procède à une liquidation partielle dans tous ses rayons.

Aujourd'hui et demain:

50%

de rabais
Supplémentaire
sur tous nos articles déjà sacrifiés
à nos rayons

ménage, jouets et lustrerie

 **PORTE NEUVE** Sion

à la rue Porte Neuve

Dès maintenant chez Gulf: les T-Shirts Hobby.



Vous pouvez dès maintenant acheter ce T-Shirt Hobby en coton lavable pour fr. 7.50 seulement. Demandez-le auprès de votre station-service Gulf ou faites-le livrer chez vous contre remboursement en remplissant la commande ci-dessous.

Je commande le T-Shirt de Gulf contre remboursement pour fr. 8.20

No 33 grand moyen petit (dès 10 ans env.)
Nombre

Prénom: _____ Nom: _____

NP: _____ Lieu: _____ Rue: _____



Envoyer à Action T-Shirt Hobby Gulf,
Case Postale 253, 8045 Zurich

présent à toutes les courses.

Stations-service Gulf :

Ayent : G. Dussex, Garage Central ; Arbaz : S. Bonvin ; Chermignon : G. Rossier et J.-P. Meynet, Garages et Carrosseries des Alpes ; Champlan : Aymon Frères ; Haute-Nendaz : V. Girolamo ; Martigny : Boisset et Moulin, Garage du Mauvoisin S.A., route du Simplon ; Vouilloz et Tacchini S.A., avenue du Grand-Saint-Bernard ; Sion : Garage du Nord S.A., avenue Ritz 35 ; Visp : A. Paci.

Offres et demandes d'emplois

est recherchée
téléphonez
immédiatement
au
027.2.83.75

400 DOLLARS par mois

On cherche pour remplacement

**1 cuisinier
1 commis de cuisine**

entrée tout de suite

Tél. 026/4 11 03
Hôtel Grand-Combin, Champex.
36-29235

L'Imprimerie Gessler à Sion
cherche pour entrée immédiate

dame ou jeune fille

à former pour travaux de reliure.

Se présenter au bureau ou téléphoner au 027/2 19 05
36-3809

Entreprise de Martigny, cherche pour le 1er août ou à convenir

bon ouvrier

(souvent en déplacement)
Avantages sociaux. Place stable et bien rémunérée. Références demandées.

Tél. 026/2 53 77

Chauffeur poids lourds

Importante maison du Chablais vaudois cherche un chauffeur pour train routier. Entrée tout de suite ou à convenir. Très bon salaire, prestations sociales avancées. Bonne ambiance.

Faire offres sous chiffre P 36-29148 à Publicitas, 1950 Sion.

Ménage de Martigny cherche

dame (ou jeune fille)

pour 5 jours par semaine, pour s'occuper du ménage et d'un enfant de 2½ ans. Possibilité d'être nourrie sur place. Entrée tout de suite ou à convenir.

S'adresser à : Mme Claivaz, Boutique Millady, tél. 026/2 37 67.

Jeune coiffeuse (dames)

1 année de pratique, cherche place à Sion pour début août.

Tél. entre 18 et 19 h. : 027/2 39 06.

On demande

vendeuse qualifiée

Entrée immédiate.

Magasin de musique Fessler, Martigny, tél. 026/2 20 34.

Commerce de journaux, tabac; à Martigny, cherche

vendeuse

sachant travailler seule.

Tél. 026/2 21 17.

Retraité

très alerte, instruit cherche

occupation

Temps partiel ou temporaire.

Ecrire sous chiffre P 36-301117 à Publicitas SA, Sion

Ferblantiers Manœuvres

Nous avons du travail temporaire « sur mesure » à vous proposer. Où, quand et pour combien de temps ? A vous d'en décider. Bons salaires. Avantages sociaux. Possibilité de passer d'un mandat temporaire à un emploi fixe.



rue de Bourg 14
Monthey
Tél. 025/4 43 11

Réouverture après transformations

du salon de coiffure « Beauregard » à Sion

A cette occasion une nouvelle coiffeuse sera à la disposition de toutes les clientes aimant le style jeune et moderne.
Tél. 027/2 36 23



Mémento 24 juillet

Sierre
Pharmacie de service. - Pharmacie de Chastony, tél. 5 14 33.
Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites, semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30. Le médecin de service peut être demandé à l'hôpital ou à la clinique.
Clinique Sainte-Claire. - Heures de visites, semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.
Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, tél. 5 17 94 (heures des repas).
Service dentaire d'urgence pour les week-ends et les jours de fête. - Appeler le 1.
Ambulance. - SAT, tél. 5 63 63.
Dépannage de service. - Jour et nuit : tél. 5 07 56.
Chippis. - A.A. - Les mardis de 20 à 22 h. tél. 5 11 80.
Grône. Samaritains. - Objets sanitaires et matériel de secours, par M. André Allégroz, tél. 4 24 44.
Le Ranch. - Bar-rest.-piscine. Tous les soirs restauration chaude jusqu'à la fermeture.
Pompes funèbres. - Amos Jean tél. 5 10 16, Eggs et Fils, tél. 5 19 73.
Ermilage. - Dancing du Bois de Finges, ouvert jusqu'à 2 heures tous les jours.

Sion
Pharmacie de service. - Pharmacie de Quay tél. 2 10 16.
Médecin de service. - Dr Kruczek, téléphone 2 15 47 et 2 54 73.
Chirurgien de garde. - Dr Morand, téléphone 2 18 12.
Hôpital de Sion. - Permanence médicale assurée pour tous les services. Horaire des visites, tous les jours de 13 à 15 h. et de 19 à 20 h., tél. 3 71 71.
Ambulance. - Police municipale de Sion, tél. 2 10 14.
Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 2 12 17; Erwin Naef et Vuissoz, tél. 2 66 41 et 2 16 88; Max Perruchoud, tél. 2 16 99; 5 03 02, 5 18 46; 2 Sédunoises, tél. 2 28 18; Vœffray, tél. 2 28 30.
Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 2 33 33; place du Midi tél. 2 65 60.
Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires ouvert du lundi matin au samedi à midi. Epicerie VEGE, Mme G. Fumeaux, rue Prati-fori 29, tél. 027 - 2 11 58

Maternité de la pouponnière. - Visites tous les jours de 10 à 12 h., de 13 à 16 h. et de 18 à 20 h., tél. 2 15 66.
Service du dépannage du 0,8. - Tél. 2 38 59 et 2 23 95.
A.A. - Réunion le mercredi à 20 h. au buffet de la Gare 1er étage, tél. 2 78 61.
Dancing de la Matze. - Tous les soirs dès 21 heures. Lundi fermeture hebdomadaire.
Dancing-cabaret le Gallon. - Tous les soirs dès 21 heures, avec attractions. Fermé le mardi.
Baby-Sitters. Tél. 2 38 20 (de 12 à 14 heures); 2 42 03 (dans la matinée seulement); 2 96 63 (durant les heures des repas).
Dancing Bleusydllic, Bleusy-Nendaz. - Tous les soirs, dès 21 heures. Thé dansant le dimanche. Exposition des toiles récentes de Paul Sierre du 1^{er} au 30 juin.

Martigny
Pharmacie de service. - Boissard, tél. 2 27 96.
Médecin de service. - Dr Gard, tél. 2 20 30. Dr Bossi pédiatre, absent du 2 au 30 juillet. En cas d'urgence s'adresser au service de pédiatrie de l'hôpital de Martigny : Dr Satt.
Hôpital. - Heures de visites, chambres communes et semi-privées, tous les jours de 13 h. 30 à 15 h. et de 19 h. à 20 h. Chambres privées tous les jours de 13 h. 30 à 20 h.
Service dentaire d'urgence pour les week-ends et les jours de fête. - Appeler le 11.
Ambulance officielle. - Tél. 2 26 86, 2 24 13 et 2 15 52.
A.A. - SOS d'urgence, tél. 2 11 55, 5 44 61 et 2 12 64. Réunion le vendredi à 20 h. 30 DSR.
Pompes funèbres. - R. Gay-Balmaz, tél. 2 22 95; - Gilbert Paggiotti, tél. 2 25 02; - Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, tél. 2 26 86, 2 24 13 et 2 15 52.
Service de dépannage. - Tél. 2 25 46.
Manoir (exposition d'été). - L'aquarelle en Suisse, avec Paul Klee et 12 aquarellistes contemporains. Ouvert tous les jours de 14 heures à 18 heures, le jeudi, ouvert également de 20 heures à 22 heures (visites commentées).

Saint-Maurice
Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 17.

Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 3 62 12.
Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, Mme Beytrison, tél. 3 66 85.
Service dentaire d'urgence pour les week-ends et les jours de fête. - Appeler le 11.
Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 3 62 19; François Dirac, tél. 3 65 14; - Claudine Es-Borrot, tél. 3 70 70.

Monthey
Pharmacie de service. - Coquoz, tél. 4 21 43.
Médecin. - Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 4 11 92.
Samaritains. - Matériel de secours, tél. 4 19 17 ou 3 23 30.
Ambulance. - Tél. 4 20 22.
Hôpital. - Heures de visites: chambres communes et mi-privées: mardi, jeudi, samedi et dimanche de 13 h. 30 à 15 h. Chambres privées tous les jours de 13 h. 30 à 18 h.
Service dentaire d'urgence pour les week-ends et les jours de fête. - Appeler le 11.
Pompes funèbres. - Maurice Clerc, tél. 4 20 22; - J.L. Marmillod, tél. 4 22 04; - Antoine Rithner, tél. 4 30 50.
Dancing Treize Etoiles. - Ouvert jusqu'à 2 h. Fermé le lundi.

Viège
Pharmacie de service et ambulance: appeler le No 11.
Service dentaire d'urgence pour les week-ends et les jours de fête. - Appeler le 11.

Brigue
Pharmacie de service et médecin de service: appeler le No 11.
Service dentaire d'urgence pour les week-ends et les jours de fête. - Appeler le 11.
Dépôt de pompes funèbres. - André Lambrigger, tél. 3 12 37.
Patrouilleur du simplon du TCS. - Victor Kronig, Glis, tél. 3 18 13.
Atelier de réparations et dépannages TCS. - Garage Moderne, tél. 3 12 81.

AUJOURD'HUI madame

UN MENU :

| | |
|-------------------|---|
| Assiette anglaise | « L'homme est le plus parfait esclave de l'habitude » Baudelaire |
| Salade de mâche | |
| Omelette | |
| Fromage | |
| Melon | |

LE PLAT DU JOUR :
Salade de mâche

300 g. de mâche, une douzaine de radis roses, une petite pomme de reinette; un citron, deux cuillerées à soupe d'huile, sel et poivre.

Lavez la mâche, les radis. Couper ces derniers en rondelles. Couper la pomme épluchée en lamelles fines. Préparer la sauce d'assaisonnement avec huile, jus de citron, sel et poivre. Bien mélanger le tout.

DIÉTÉTIQUE

Les salades, pauvres en calories sont le menu type à recommander aux obèses (à condition de mesurer strictement les matières grasses). Elles sont très riches en cellulose et favorisent le transit intestinal. Elles contiennent en abondance des vitamines, surtout les vitamines C antiscorbutiques, vitamines A et B, et surtout dans les feuilles vertes qui ne sont pas à dédaigner.

Elles contiennent aussi des sels minéraux, en particulier du potassium et du calcium.

VOTRE MAISON
Les taches de l'été

Goudron et cambouis: sur tous tissus, tous coloris: utilisez un corps gras, huile ou beurre pour détremper et ramollir la tache, et laissez-le imprégner le tissu pendant 12 heures environ. Procédez alors comme pour le détachage des taches grasses: tapotez la tache avec une brosse douce imprégnée de solvant (benzine). Après dissolution du mélange cambouis-corps gras, essuyez avec un chiffon également imprégné de solvant, en procédant par des mouvements circulaires, de l'extérieur de la tache vers le centre.

Sur le cuir: appliquez de la vaseline sur la tache et laissez en con-

VOTRE ELEGANCE

Vous voulez être à la mode... alors portez les petits vêtements qui font le charme de la mode d'aujourd'hui: les surplis, les blousons, les pièces détachées, les tenues de marin: cabans en toile blanche fermés par des zips bleu foncé, en toile rouge à col marin des marinières à col marin en broderie anglaise, des boléros réalisés dans des mouchoirs de Cholet, des soies sauvages ou dans de simple organadi brodé.

Nouvelliste et Feuille d'Avs du Valais


Centrale de Sion
Administration et rédaction: 1951 Sion, rue de l'Industrie 13, tél. 027 2 31 51 - 52 Cheques postaux 19 - 274.
André Luisier, rédacteur en chef, F. Gérard Gessler, rédacteur principal, Jean Pignat, secrétaire de rédaction, Roland Puipep, rédacteur de nuit, Gaspard Zwissig, rédacteur de jour, Jean-Pierre Bähler et Jacques Mariéthoz, rédacteurs sportifs, Pierre Fournier, rédacteur stagiaire.

Service de publicité: Publicitas SA, Sion.
RECEPTION DES ANNONCES:
Publicitas SA, Sion avenue de la Gare 25, téléphone 027 3 71 11. Télex 3 81 21.

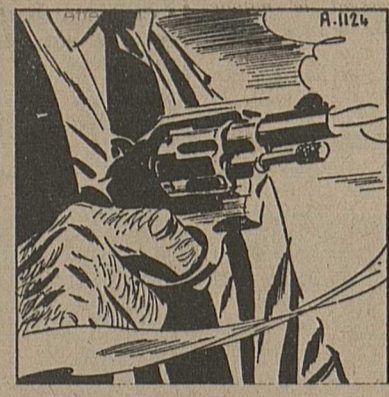
RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES:
Surface de composition d'une page: 289 x 440 millimètres.
Corps fondamental: 8 (petit).
10 colonnes annonces de 25 mm de largeur.
5 colonnes réclames de 54 mm de largeur.


TARIF DE PUBLICITE:
Annonces: 36 centimes le millimètre (colonne de 25 mm) hauteur minimum 30 mm.
Réclames: 1 fr. 35 le millimètre (colonne de 54 millimètres).
Gastronomie: 80 centimes le millimètre (colonne de 54 mm).
Avis mortuaires: 68 centimes le millimètre (colonne de 54 mm).
Rabais de répétition sur ordres fermés et sur abonnements d'espace.

DELAIS DE RECEPTION DES ANNONCES:
Edition du lundi: le vendredi à 10 heures
Edition du mardi: le vendredi à 16 heures
Edition du mercredi au samedi: l'avant-veille du jour de parution à 16 heures.
Avis mortuaires: la veille du jour de parution jusqu'à 18 h (en dehors des heures de bureau ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal au 027/2 31 51 jusqu'à 23 h.).



Rip Kirby
MA LIGNÉ DE VIE? QU'AT-ELLE DONC DE PARTICULIER?
ELLE EST LONGUE, M. KIRBY, MAIS ELLE A DES POINTS FAIBLES OU ELLE PEUT S'INTERROMPRE...





DES COUPS DE FEU!
LAISSEZ-MOI!
NON! NON!



météo

Beau et chaud

Valais, sud des Alpes et Engadine:
Le temps sera encore beau. La température sera voisine de 18 degrés tôt le matin, de 29 degrés l'après-midi. Les vents restent faibles.

Annonces diverses

A vendre

appartement de vacances

de 4 1/2 pièces dans chalet station Valais central, possibilité de louer à l'année.
Ecrire sous chiffre P 36-29178 à Publicitas, 1951 Sion

Occasion à céder

chambre à coucher

en bon état et à bas prix.
Tél. 027/2 54 25
36-4424

Myrtilles des Alpes

5, 10, 15 kg: 3 fr. 50
20 kg: 3 fr. 40 le kilo plus port.

Giuseppe Pedrioli
6500 Bellinzone.

Epicerie de Sion cherche

vendeuse expérimentée

Foire du Haut-Valais Brigue

Samedi 26 août jusqu'au dimanche 3 septembre

Faire offre sous chiffre 36-28930 à Publicitas, 1951 Sion.

O
G
G
A

VERBIER

A louer

beau local commercial

agencé, grandes vitrines, au centre de la station.
Surface de 100 m²
140 francs le mètre carré.

Ecrire sous chiffre P 36-28460 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer centre ville

appartement 130 m²

pour le 1er août 1972. Tout confort.
Loyer: 730 francs, charges comprises.

Pour traiter, s'adresser à

RÉGIE IMMOBILIÈRE

Armand Favre

SION - Place de l'Etoile - Tél. (027) 2 34 64

bar à café

Centre ville Bas-Valais

A louer en gérance libre, éventuellement à vendre

bar à café

Centre ville Bas-Valais

Ecrire sous chiffre 36-29142 à Publicitas, 1951 Sion

SPELTE

grâce à la jouvence du

PÈRE ROLLIER

par le pouvoir des plantes

la nature vient au secours de votre silhouette sans régime ni médicament

retrouvez votre poids idéal

en buvant régulièrement la jouvence du Père Rollier exclusivement composée de fleurs-fouilles-racines-écorces soigneusement sélectionnées pour votre beauté

sans régimes fastidieux

vous pardrez facilement votre cellulite ainsi que votre excédent de poids d'une manière pratique, efficace et définitive obtenez teint frais et bien-être général en échange de tous vos kilos superflus

Veillez m'envoyer contre remboursement: cure à fr. 48.- cure spéciale à fr. 85.- Joindre votre nom et adresse précis s.v.p.

JOUVENCE PÈRE ROLLIER 3274 HERMRIGEN

A vendre dans station été-hiver du Valais romand

petit hôtel de 50 lits

avec café-restaurant d'ancienne renommée, ouvert toute l'année

Affaire exceptionnelle pour jeune couple de restaurateurs auquel il sera fait des conditions de paiement particulièrement intéressantes si références sérieuses.

Ecrire à case 261, 1920 Martigny

PRESSING Misaneuf

Nettoyage chimique Trois services



1. Nettoyage soigné = tarif normal
pantalon: Fr. 3.-
veston: Fr. 3.50
robe: Fr. 4.- et 5.-

Nettoyage au kilo - Selfservice - 6 kg 9.-

1950 SION - Av. de la Gare 24 - Tél. (027) 2 19 92

A louer à Sion, à la place du Midi

dans immeuble récent

2 arcades 30 et 90 m²

ou

1 arcade 120 m²

Disponibles fin 1972

Ecrire sous chiffre P 36-902622 à Publicitas, 1951 Sion

cinemas

Sierre **Bourg** 027 5 01 18

Lundi et mardi à 21 heures

JERK A ISTAMBOUL

Un film d'action, de haute tension, un vrai suspens plein de mystère avec Michel Constantin. - En couleurs - 16 ans

Sierre **Casino** 027 5 14 60

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans

LES DYNAMITEROS

Montana **Le Casino** 027 7 27 64

Ce soir à 17 heures - Le film pour enfants

LUCKY LUKE

A 21 heures : **LES PROIES**
Clint Eastwood

Crans **Le Cristal** 027 7 11 12

Ce soir à 17 heures et 21 heures

LES ARISTOCHATS

Sion **Arlequin** 027 2 32 42

Jusqu'à jeudi - soirée à 20 h. 30 - En grande première - 16 ans
Sheila White - Michel Bouquet - Pierre Mondy - Jean Paradès.
Un film de Nelly Kaplan

PAPA LES PETITS BATEAUX...

Après (La Fiancée du pirate) encore plus insolent. Le fric met les voiles... Parlé français - Couleurs

Sion **Lux** 027 2 15 45

Lundi et mardi : relâche

Sion **Capitole** 027 2 20 45

lundi : relâche

Ardon **Cinéma** 027 8 15 32

Ce soir : relâche
Vendredi - Samedi - Dimanche :

SUR UN ARBRE PERCHE

Fully **Michel**

Aujourd'hui : relâche
Dès jeudi - Tous les soirs à 20 h. 30

MINI-FESTIVAL D'ETE

Martigny **Corso** 026 2 26 22

Lundi et mardi - 16 ans
Un film policier « bourré » d'action

MANDAT D'ARRET

avec Rod Taylor et Lilli Palmer

Martigny **Etoile** 026 2 21 54

FESTIVAL D'ETE
Ce soir à 20 h. et 22 h. - 16 ans - 1^{re} vision
Soirée « Art et-essai »

JOE HILL

Un film de Bo Widerberg

Saint-Maurice **Zoom** 025 3 64 17

Aujourd'hui : relâche
Mardi, mercredi et dimanche - 16 ans
Charles Bronson et Susan Georges dans

TWINKY (L'ANGE ET LE DEMON)

Monthey **Monthéolo** 025 4 22 60

Ce soir à 20 h. 30 - Dès 16 ans - Scopecouleur
Giuliano Gemma (champion du monde de western)
Nino Benvenuti (champion du monde de boxe)
réunis pour la première fois à l'écran pour ce super-western

MORT OU VIF, DE PREFERENCE MORT

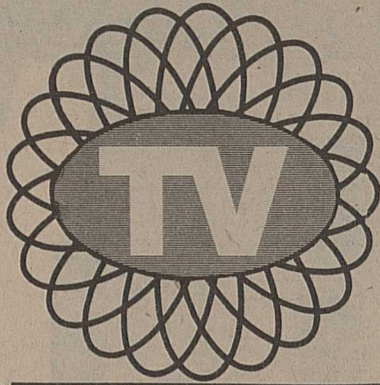
Un succès fracassant !

Monthey **Plazza** 025 4 22 90

Relâche

Bex **Rex**

Relâche



Suisse romande

- 18.30 Téléjournal
- 18.35 (C) Vacances-jeunesse
Le Roi Léo : Dombe le gorille
- 19.05 (C) Flipper
- 19.40 Téléjournal
- 20.00 (C) Carrefour
- 20.20 Le Petit Chevalier Michel
(Colonel Wolodl Wolodyjowski)
- 21.10 (C) Pétula. Un programme de variétés avec Pétula Clark, Les Everly Brothers, David Frost, Peggy Lee, Dean Martin
- 22.00 (C) Soir-information
- 22.20 Téléjournal

Suisse alémanique

- 18.45 De Tag isch vergange
- 18.55 Tagesschau
- 19.00 (F) Münchener Bilderbogen
- 19.25 Die Antenne
- 20.00 Tagesschau
- 20.20 (F) Der Babutz. Komödie von Félicien Marceau. Mit : Bum Krüger, Ilse Petri, Klaus Hentschel, Verena Buss
- 21.35 (F) Spanien - Mit den Augen Hemingways. Ein Film von Walker Stuart
- 22.25 Tagesschau
- 22.35 Programmorschau und Sendeschluss

France 1

- 12.30 La Princesse du Rail
- 13.00 Télémidi
- 14.30 Les Amoureux de Marianne
- 18.20 Pour la jeunesse
- 19.00 Actualités régionales
- 19.25 Réponse à tout
- 19.45 Télésoir
- 20.15 Les Dernières Volontés de Richard Lagrange
- 20.30 La Feuille d'Erable
- 21.20 Bienvenue au vélo
- 22.20 Coupe des orchestres de danse
- 22.50 Télénuît

France 2

- 19.00 Actualités régionales
- 19.20 (C) Colorix
- 19.30 (C) Flipper le Dauphin
- 20.00 (C) 24 heures sur la II
- 20.30 (C) Au théâtre ce soir : Cet Animal étrange
- 22.40 (C) Signe des temps
- 23.10 (C) 24 heures dernière
- 23.20 (C) On en parle

Notre sélection du jour

Lundi 24 juillet à 20 h. 20

SOIR-INFORMATION

LE PETIT CHEVALIER MICHEL

Une interview du professeur Hamburger par Gilbert Schnyder

Troisième épisode

Accompagné de sa jeune femme, l'impétueuse Barbara, le petit chevalier Michel est retourné vers les frontières turques pour organiser la défense contre les Tartares.

Il fait construire une importante place forte, dans laquelle est cantonnée la garnison. Les expéditions se succèdent, mais l'état-major est inquiet : plusieurs officiers ont passé à l'ennemi, et Michel convoque ses aides de camp ; un messager turc a été capturé, porteur d'un message pour Melekovitch, jeune homme étrange que Michel soupçonne d'être un traître. Amené dans la tente de commandement, Melekovitch se disculpe en présentant des documents qui l'accréditent comme étant envoyé spécial du commandement suprême polonais.

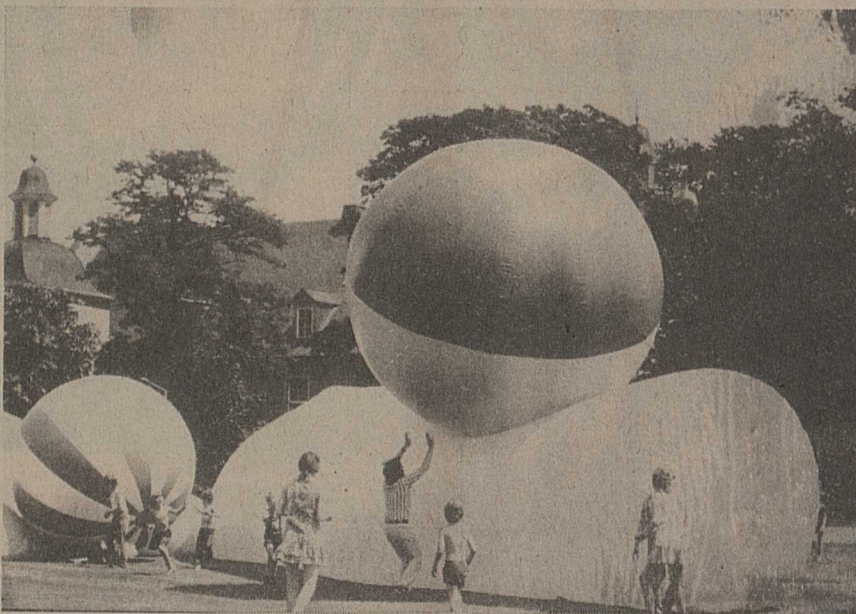
Or, un soir, un vieil ami de Michel, se trouvant nez à nez avec Melekovitch, affirme reconnaître, en la personne de l'officier, Azya, un valet d'origine turque qui se serait enfui de son domaine après avoir tenté d'abuser de sa fille...

Encore qu'il n'aime pas tellement ce titre, le professeur Jean Hamburger est un « grand patron ». Mais à ce cliché médical, presque technique, il a su joindre une qualité d'humanité, de culture et de réflexion qui en font un homme exceptionnel. La logique de son jugement, la sûreté de son approche des grands problèmes de notre civilisation donnent à son dernier livre - « La Puissance et la Fragilité » - un poids qui manque parfois aux ouvrages des purs penseurs...

Professeur à la faculté de médecine de Paris, chef du Centre de recherches sur les maladies du rein à l'hôpital Necker (il a réalisé en 1962 la première greffe du rein avec un donneur non jumeau du receveur), il était dernièrement à Genève l'orateur de l'assemblée de l'OMS.

Sur son court séjour genevois, il a bien voulu prendre un peu de temps pour nous dire comment il voit la médecine de demain, comment il pressent le monde d'après-demain. C'est l'expression cartésienne d'une lucidité aussi aiguë qu'un scalpel, mais qui ne refuse cependant pas l'espoir...

24 juillet à 22 heures



Nouveau jeu pour « tous »

L'été, les vacances... il faut pouvoir se distraire sainement et en plein air. C'est la raison pour laquelle on peut voir dans le parc du château d'Essen, ce jeu de ballon, sorte de « volley-ball » géant. Il s'agit en effet de ne pas laisser tomber à terre cet immense ballon et de le renvoyer par-dessus le « filet » ovale. La matière employée pour ce nouveau jeu est naturellement le « plastique ».

Vos annonces par Publicitas



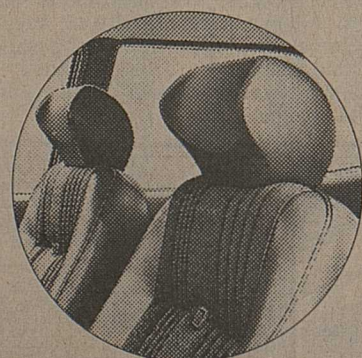
NOUVEAU: TOYOTA



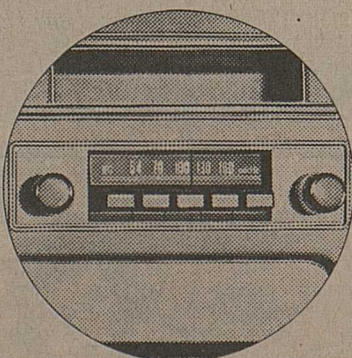
TOYOTA

en toute confiance

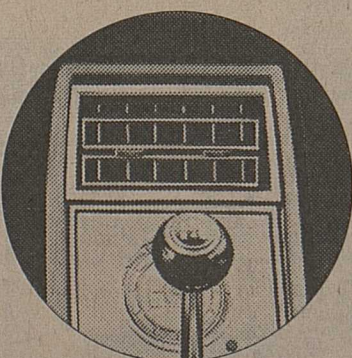
Le plus grand producteur d'automobiles du Japon



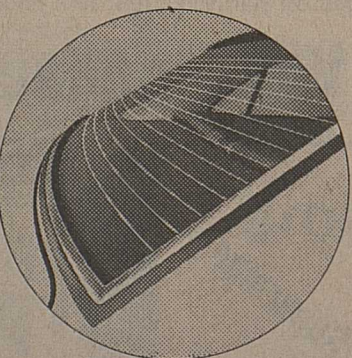
Sièges-couchettes individuels de-
vant, avec appuis-tête réglables indi-
viduellement



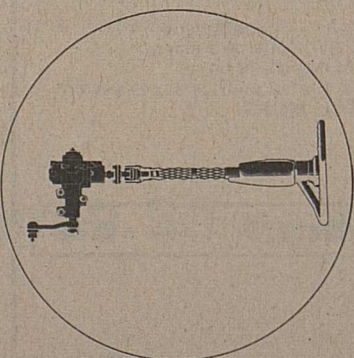
Radio de premier ordre avec an-
tenne semi-automatique



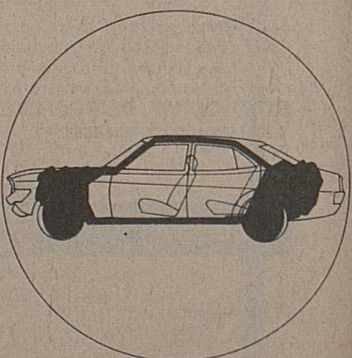
Installation efficace de chauffage et
de ventilation avec buses réglables.



Chauffage de glace arrière pour vue
claire derrière la voiture



Colonne de direction télescopique
de sûreté



Habitacle rigide résistant à la défor-
mation, zones absorbantes de chocs
devant et derrière

2000

CORONA MKII

Toyota Corona était auparavant déjà une vedette parmi les Toyota couvertes de succès. Mais maintenant les spécialistes Toyota l'ont fait bénéficier de leur nouveau savoir: elle est actuellement encore plus sportive, encore plus élégante, encore plus familière quant au confort et à la sûreté. Beaucoup de choses - visibles ou non - sont nouvelles dans cette voiture, par exemple son empattement plus grand. De quoi vous assurer, ainsi qu'à vos passagers, davantage de place à l'intérieur, donc un net accroissement de confort. D'autre part, la voie plus large confère à la Toyota 2000 un comportement routier encore meilleur dans les virages et sur les chaussées raboteuses.

De la technique en grande forme: moteur 4 cylindres avec arbre à cames en tête, choke automatique, vilebrequin à 5 paliers, freins à 2 circuits avec servo, freins à disques devant, à tambour à autorégulation derrière. Régleur de puissance de freinage pour le circuit de freinage arrière. Suspension avant: suspension à roues indépendantes et ressorts hélicoïdaux, trapèze transversal, bras oscillant transversal inférieur et jambes de force, stabilisateur transversal et amortisseurs télescopiques à double effet.

Suspension arrière: essieu rigide avec ressorts hélicoïdaux, jambes de force supérieures et barres arrières longitudinales inférieures, barre Panhard et amortisseurs télescopiques à double effet. Système à circuit fermé de refroidissement à l'eau avec protection permanente antigel. Moteur construit pour la combustion de **benzine normale, pauvre en plomb** donc favorable à la protection de l'environnement, conforme aux sévères prescriptions américaines. Economique en service.

Tout pour votre sécurité: habitacle rigide résistant aux déformations, zones absorbantes de chocs, colonne de direction télescopique de sûreté. Vitres teintées et chauffage de la glace arrière. Essuie-glace à deux vitesses, lave-glace électrique. Appuis-tête réglables individuellement, ceintures de sécurité à 3 points d'attache. Clignoteurs d'avertissement. Et naturellement des pneumatiques ceinturés. Traitement anti-rouille déjà exécuté à la fabrique. Autre détail intéressant: **le réservoir d'essence est bien protégé entre le banc arrière et le coffre.**

Et tout pour votre confort: sièges-couchettes individuels à l'avant, avec appuis-tête réglables. Sièges recouverts de simili-cuir avec empiècement de tissu, accoudoirs et poignées de retenue devant et derrière, tapis moelleux, etc. Chauffage et ventilation efficaces avec ventilateur 3 vitesses et buses réglables. Rayon sous le tableau d'instruments et console médiane également avec casier. Compteur journalier, montre électrique et naturellement **un radio japonais de première qualité.** Antenne semi-automatique. Tout cela -

«made by Toyota», ce qui signifie - on le sait partout - confection irréprochable de chaque pièce, soins minutieux au montage et à l'exécution des détails, richesse surprenante de l'équipement de série... et un prix que seul Toyota est en mesure de vous offrir!



FR. 12'995.-

5 places, 4 portes, carrosserie autoportante tout acier, moteur 4 cylindres avec arbre à cames en tête, 1968 cmc, compression 8,5:1 (benzine normale), puissance max. 105 CV-DIN à 5500 t/min., couple max. 16,0 mkg (DIN) à 3600 t/min., vitesse de pointe 165 km/h (indication de l'usine).

Toyota 2000 à boîte automatique: fr. 13995.-
Toyota 2000 Combi: fr. 13990.-

TOYOTA 2000

CORONA MKII

Plus de 330 agences Toyota dans toute la Suisse



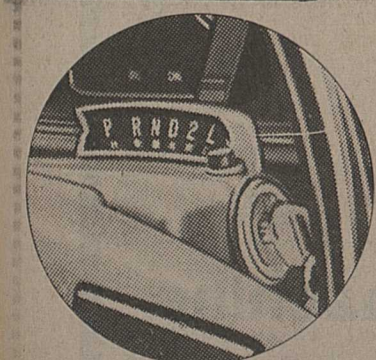
Corolla 1200
en 4 versions
comme limousine,
Coupé et combi
dès fr. 8190.-

Celica 1600 ST
Coupé fr. 12990.-

Crown 2600
en 7 versions
comme limousine,
Coupé et combi,
également à boîte
automatique
dès fr. 14995.-

Toyota 2000
en 3 versions
comme limousine
et combi,
également à boîte
automatique
dès fr. 12995.-

Carina 1600
Sedan Super
Deluxe
fr. 10990.-



La Toyota 2000 est naturellement aussi livrable avec embrayage automatique

CONFECTION

MENAGE

MEUBLES

ALIMENTATION

Jupe girl en trevira-laine
boutonnage fantaisie sur le côté
Fr. 16.90

Pull-chemise pour homme
en fil d'Ecosse ou en frotté, manches courtes
Fr. 8.-

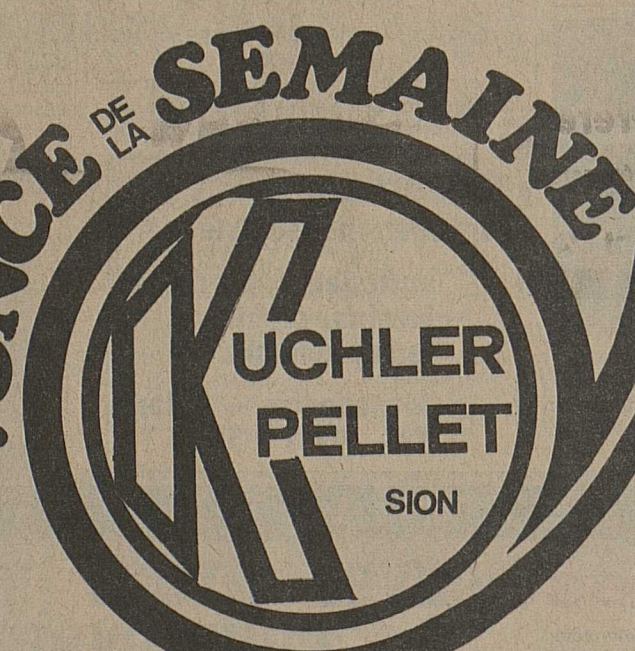
Brosse à récurer
avec manche en aluminium
Fr. 8.90

Chaise en hêtre
Fr. 20.-

Crème-dessert « Paidina »
le sachet de 200 g
Fr. 1.30

Nescafé nature
bocal de 200 g
Fr. 7.45

ANNONCE DE LA SEMAINE



KUCHLER
PELLET
SION

Offres et demandes d'emplois



Cherchez-vous un poste intéressant de


représentant

en Valais ?

Nous attachons une grande importance aux contacts humains avec notre clientèle exigeante de grossistes et détaillants (branche alimentaire) pour laquelle nous désirons un deuxième collaborateur. Nous offrons tous les avantages d'une maison de renommée mondiale.

Si vous avez entre 25 et 35 ans, une formation commerciale et l'expérience du service externe (éventuellement dans la branche alimentaire), êtes de langue maternelle française avec de bonnes connaissances de la langue allemande, vous voudrez bien soumettre vos offres avec pièces habituelles à

Conserves HERO, Lenzbourg
Département du personnel
5600 Lenzbourg



NOUVEL HOPITAL DE ZONE
MORGES

Si vous êtes

- infirmière-instrumentiste
- infirmière sage-femme
- laborantine diplômée

venez travailler avec nous.

Nous cherchons à constituer une véritable communauté de travail empreinte du même idéal : la guérison du malade.

Nous offrons : un salaire correspondant aux capacités et tous les avantages sociaux.

Entrée en service : octobre 1972 ou date à convenir.

N'hésitez pas : prenez contact avec nous :
Direction du Nouvel Hôpital de Zone
Service du personnel
Case postale 318
1110 Morges

Je cherche une

apprenti coiffeuse

tout de suite ou à convenir.

S'adresser à Studio-Coiffure D. Savioz, place Centrale 2, 1920 Martigny tél. 026/2 23 14.

Magasin de tabac cherche

vendeuse capable

sachant prendre des initiatives.

Ecrire sous chiffre P 36-29216 à Publicitas, Sion

Café-restaurant de Sion cherche

cuisinier

pour 5 demi-journées par semaine

Ecrire sous chiffre P 36-902651 à Publicitas SA, Sion

Cherchons

monteurs en échafaudages

Place de Genève

Bon traitement

Faire offres sous chiffre A 920395-18 à Publicitas, Genève.

Boulangier

cherche place entre Sion et Martigny, pour le 15 octobre.

Offres sous chiffre OFA 835 L à Orell Fussli, Publicité SA, 1002 Lausanne

Annonces diverses

On cherche à louer à Martigny

appartement

4 chambres plus hall, confort.

Maximum 500 fr. tout compris.

Entrée à convenir.

Tél. 026/2 21 53
36-400292

Cherche

chambre meublée

éventuellement

studio non meublé

Tél. 027/2 20 65
29264

Monsieur cherche

pension-logis

Commerçant en retraite, veuf, sérieux, bonne rétribution

Prière d'écrire à : P. Gemperle, Gravelone 4, 1951 Sion
36-301122

Cause départ, à vendre

Fiat 124 S

mod. 1969.

Tél. 027/2 04 63
36-301036

A vendre

paroi murale

noyer américain et

guéridon

métal mosaïque. Le tout pour 1300 francs

Tél. 027/2 86 37
36-301121

A vendre

NSU TT 1200

mod. 1971 jaune, impeccable, expertisée, facilités de paiement

Opel Rekord

Car-a-van 1700, 3 portes mod. 1970 55 000 km., impeccable-expertisée.

Facilités de paiement J. Rudaz Veyras
Tél. 027/5 26 16

Les bonnes occasions

Nous offrons sur demande de nos clients

1 grue à tour Peschke, type T 25

Année de construction 1955

| | | | | |
|-------------------|-------|-------------|------|-----------|
| Portée | 20 | 16 | 11,5 | 7 m. |
| Force de levage | 1250 | 1500 | 2000 | 2500 kg |
| Vitesse de levage | 40 | 15 | 15 | 15 m/min. |
| Moteur de levage | 14 CV | 1450 t/min. | | |

Grue en translation avec 2 moteurs de 5 CV chacun.
Hauteur sous crochet maxi : 40 à 42 m.

1 grue à tour Liebherr Forme 56A/72

Année de construction 1964

| | | | |
|---------------------|------|------|-------------|
| Portée | 36 | 26 | 13 m. |
| Force de levage | 1500 | 1780 | 3800 kg |
| Hauteur sous poulie | 48,8 | 64,6 | 73,3 m. |
| Vitesse de levage | 74,2 | 74,2 | 20,9 m/min. |

Tour télescopique, châssis pour voies en courbe, télécommande, enrouleur automatique, enrouleur automatique du câble d'alimentation.

Les 2 grues offertes peuvent être vues en travail.

Pour tous renseignements, s'adresser à :

Jaquet S.A., Vallorbe

Tél. 021/83 22 11

Appartement à louer

pour le 1er septembre, au chemin d'Arche, Monthey, 3 1/2 pièces, cuisine agencée. Fr. 450.- charges comprises.

Ecrire sous chiffre P 36-100556 à Publicitas, 1870 Monthey

A louer

Au centre de Sierre, dans immeuble neuf

appartement 4 1/2 pièces
au huitième étage.
Convient aussi pour cabinet médical, dentaire ou bureaux.
Prix de location 600 francs.
Libre dès le 1er septembre 1972.

Pour tous renseignements s'adresser à l'Agence immobilière Martin Bagnoud, Sierre. Téléphone 027/5 14 28 ou 5 01 72
36-201

A louer


Au centre de Sierre

appartement 3 1/2 pièces

Libre dès le 1er septembre 1972

Prix de location 500 francs

Pour tous renseignements s'adresser à l'Agence immobilière Martin Bagnoud à Sierre. Téléphone 027/5 14 28 ou 5 01 72
36-201



Nous cherchons pour notre bureau de construction d'outillage un

dessinateur - constructeur en machines et outillage

avec, si possible, expérience et pratique dans le domaine de la construction de machines et de dispositifs d'usinage. Ce poste conviendrait éventuellement à un ingénieur-technicien ETS.

Nous demandons :

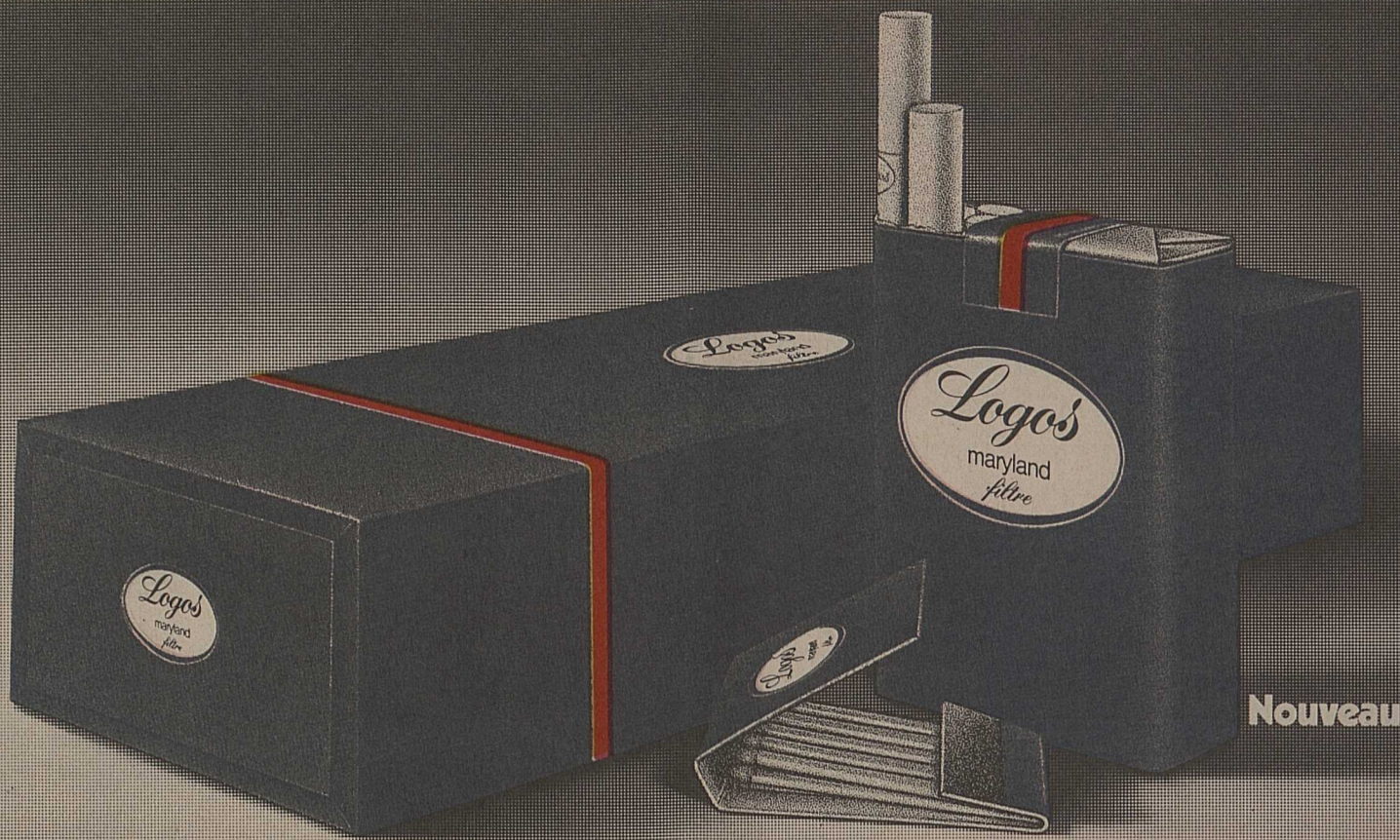
- capacité de diriger un groupe de dessinateurs en machines
- langue maternelle allemande ou française avec bonnes connaissances de la deuxième langue

Nous offrons :

- travail intéressant et varié avec perspectives d'avancement
- introduction dans le domaine spécial de la construction d'outillage
- semaine de 5 jours

Adresser offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificats, références, photo et prétentions de salaire à

ALUMINIUM SUISSE SA
3965 Chippis VS



Certains les aiment bleu foncé

20 brunes 'nature' dans un paquet bleu foncé - tout simple. Du tabac Maryland naturel. Un filtre blanc.

20 brunes 'nature' dans un paquet bleu foncé, avec une petite étiquette toute simple. Un paquet de Logos s. v. p.

20 cigarettes Maryland avec filtre **Fr.1.30**



80 CV DIN



Cylindrée 1438 cm³. (T) signifie (twin cam), double arbre à cames en tête. Freins à disque sur les 4 roues. Servo-frein. Système de freinage à double circuit. Répartiteur de freinage. Vitesse: plus de 160 km/h.

Sur demande, boîte automatique.

AEG Lavamat
PHILCO Ford
ZOPPAS
CANDY
BBC
FRIGIDAIRE

Té. 2 80 29

Gasser Frères
 Appareils ménagers

SION Grand-Pont 24

Prêts express
 de Fr. 500. - à Fr. 20.000. -

- Pas de caution: Votre signature suffit
- Discretion totale

Banque Procrédit
 1701 Fribourg
 1 rue de la Banque
 Tél. : 037/22 64 31

X Tout peut se régler par poste. Ecrivez aujourd'hui.

Service express

Nom _____
 Rue _____
 Endroit _____

STATION-SERVICE

MIGROL SION SOUS-GARE

Essence-Super 98/100 octanes: -.65
 (Essence 98/100 pauvre en plomb -.67 seule station en Valais)

Lavage automatique lundi à jeudi 3.50, vendredi/samedi 4.-

Pneus Choix parmi 7 marques diverses, Rabais -30%

Batteries-Auto: Rabais 30%, Entretien de service à conditions MIGROL

Heures d'ouverture:
 Lundi à Vendredi 07.30 - 12.00, 13.30 - 19.00
 Samedi 07.30 - 12.00, 13.30 - 17.00

GARAGE 13 ETOILES

REVERBERI S.A. - SION

SIERRE 027/5 02 72
SION 027/2 36 46
MONTHEY 025/4 10 39
MONTANA 027/7 25 04

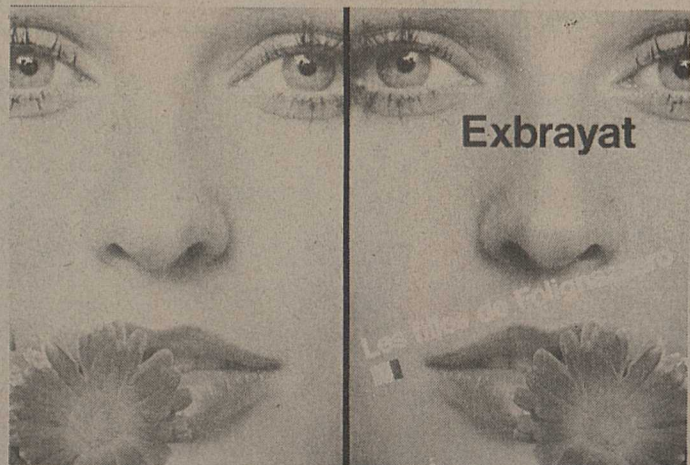
TAPISSIER-DECORATEUR

Zuber Edo 7, rue Ed-Bille, 3960 SIERRE
 Tél. 027/5 64 52

Vente de meubles en tous genres.
 Confection et pose de rideaux.

Tenture murale - tapis - literie, réfection de tous meubles rembourrés. Projet et devis sans engagement.

Vos annonces par Publicitas **3 71 11**



Exbrayat

- Pas du tout!
 - Alors, veux-tu m'expliquer ce que signifie la comédie que tu es en train de me jouer? Tout Folignazzaro sait, et depuis des années, qu'Amedeo et Agnese ne vivent que l'un pour l'autre! Timoleone lui-même, pas plus tard qu'avant-hier, m'affirmait que le brigadier Rossatti était un travailleur acharné, qu'il étudiait une partie de la nuit pour pouvoir, dès qu'il sera

nommé sous-officier, préparer l'entrée dans une école d'officiers. Que lui reproches-tu?
 - Je n'ai rien à lui reprocher. Le signor Rossatti ne m'intéresse pas, voilà tout et je n'en veux pas pour gendre, c'est simple, non?
 - Mais Agnese...
 - Dieu merci! Agnese est une fille honnête, élevée dans le respect de ses parents et elle se soumettra à la volonté de son père!
 Le prêtre ne répondit pas tout de suite. Fixant intensément son visiteur, il dit doucement:
 « Je reprends les excuses que je t'adressais tout à l'heure, Isidoro. Je ne m'étais pas trompé, tu prépares une belle canaillerie et je te conseille de ne pas mêler le Bon Dieu à tes sales combinaisons.
 - Don Adalberto!
 - Et peut-on savoir à qui tu destines ta fille?
 - A Eusebio Talamani, mon clerc... Un garçon sérieux, rangé, dont j'apprécie énormément le travail et le dévouement. Quand il sera mon gendre et lorsque le moment viendra pour moi de prendre ma retraite, je lui laisserai l'étude.
 - Agnese est d'accord?
 - Agnese m'obéira!
 - Ecoute-moi, Isidoro... Je n'ai pas été marié et naturellement, tout ce que je te raconte, je ne l'ai appris que par l'expérience des autres et leurs confidences... De toute mon âme, je

crois qu'il n'y a rien de plus criminel que de se marier sans amour. Vivre à deux n'est déjà pas facile mais si par-dessus le marché on ne s'aime pas, ce doit être sinon l'enfer, du moins le purgatoire sur la terre.»
 Le notaire haussa les épaules.
 « Tout ça, c'est du roman, padre!
 - Alors, en toute connaissance de cause, n'ignorant pas que ta fille aime un autre garçon, tu la donnes à un homme qu'elle n'aime pas?
 - Elle finira par l'aimer?
 - Et si elle n'y parvient pas? Parce que ton Eusebio, il se peut que ce soit un clerc de qualité mais, pour moi, il a une tête à gifles!
 - Padre!...
 - Parfaitement, une tête à gifles! De plus, quand tu parles de famille chrétienne, tu me permettras de rire... Ton Eusebio n'est jamais venu se confesser, tu entends? Jamais! Et toi-même, Isidoro, il y a des années que tu ne t'es pas agenouillé dans le confessionnal pour te débarbouiller. Jolie famille chrétienne, en vérité!
 - Agnese épousera Eusebio!
 - Dès que tu es entré dans cette pièce, j'ai deviné que tu mijotais un mauvais coup... Tu n'as pas changé après un demi-siècle ou presque... Tu es toujours un vilain bonhomme, Isidoro! »

Samedi : ouverture du Festival Tibor Varga avec le concert symphonique des 120 jeunes de l'orchestre de Pittsburgh

Les trois coups de l'ouverture du Festival Tibor Varga vont être frappés samedi prochain 29 juillet pour le concert symphonique de l'Orchestre des jeunes de Pittsburgh (Etats-Unis) comportant le nombre impressionnant de 120 musiciens. Le concert (20 h. 30, à La Matze) sera

dirigé par Michael Semanitzky, avec le violon soliste Robert Harris. Au programme : ouverture « Egmont » de Beethoven. Concerto pour violon et orchestre de Barber Holidays Symphony, de Yves, Mort et Transfiguration, de Strauss, et l'Oiseau de feu de Stravinsky.

Un mot, aujourd'hui, sur trois des œuvres de ce prestigieux programme.

EGMONT, de Beethoven, a été composé en 1810. Cette ouverture est suivie de 9 pièces qui illustrent le drame de Goethe, dont les deux airs de Claire « die Trommel gerührt » et « Freudvoll und Leidvoll ». L'ouverture « Egmont » qu'une pièce d'introduction. Il dépeint les principaux passages de la tragédie d'Egmont, la souffrance, la torture, et enfin la victoire.

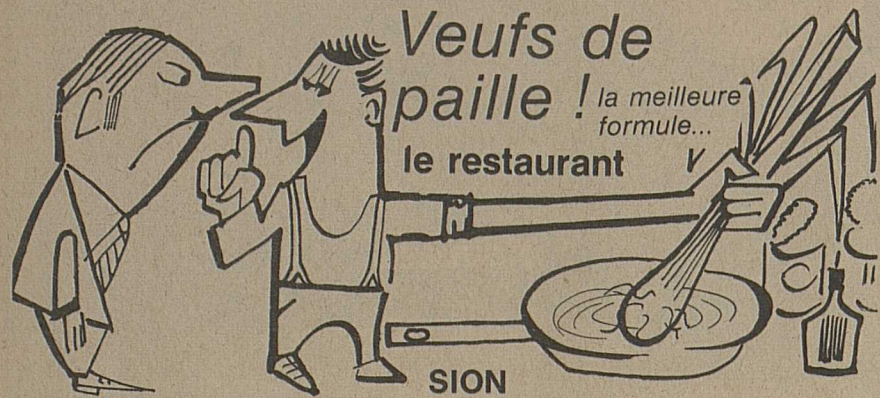
MORT ET TRANSFIGURATION, de Strauss. Il s'agit de l'œuvre symphonique la plus populaire de Richard Strauss, par laquelle il laisse apparaître le plus nettement l'héritage de Liszt.

La participation est précédée d'un poème d'Alexandre Ritter. La vision fiévreuse de la mort et les jeunes hommes menacés par sa fin en forment la plus grande partie. Le bref final image ensuite la transfiguration de l'au-delà.

« Mort et Transfiguration » a été achevée le 18 novembre 1889. La première de l'œuvre a eu lieu sous la direction de Richard Strauss lui-même le 21 juin 1890 au Festival d'Eisenach.

L'OISEAU DE FEU, de Stravinsky. C'est une musique impressionniste puisant ses sources dans le conte de fées et le monde du rêve.

Stravinsky l'écrivit en 1910, inspiré par le fondateur des ballets russes, Serge Diaghilev. On note dans cette œuvre l'influence de Borodine et de Rimski-Korsakov. On y découvre déjà, pourtant, les deux qualités maîtresses du grand Stravinsky : le rythme et une orchestration tout à la fois savante et audacieuse. Ses trois grandes œuvres, « L'oiseau de feu », « Petrouchka » et « Le sacre du printemps » furent acclamées avec enthousiasme par le public et donnèrent à leur auteur accès à la vie musicale et dramatique européenne dans les années qui précédèrent la première guerre mondiale.



Restaurant La Matze
On y va une fois...
On y retourne toujours !
M. Lamon

Restaurant La Channe Au Coup de Fusil
Son entrecôte à toute heure
W. Sigmund, tél. 2 32 71

Café de la Glacière
Tél. 027/2 15 33 R. Luyet
Boule de Bâle, vinaigrette
Schubling de Saint-Gall, salade,
pommes de terre
Bœuf bouilli, vinaigrette

Taverne sédunoise
Lundi : tripes à la milanaise
Mardi : tête de veau vinaigrette
Mercredi : rognon au madère
Jeudi : polenta avec ragoût
Freddy Moren

Restaurant Aux Vieux Marronniers
Son plat du jour à 7 francs
Son assiette à 6 francs
Entrecôte mexicaine
Steak à l'indienne

Hôtel-rest. Continental
Tél. 027/2 46 41 - 42
Notre assiette du jour
Carte « petite restauration »
C. Zufferey, chef de cuisine

Snack-City
Frères Walch
Rue des Remparts
Son service sur assiette

Restaurant La Clarté
Les nouveaux tenanciers
vous recommandent leurs spécialités.
I. Joliat-Sermier

Au Boccalino
pizzeria
cadre rustique
13, rue de Conthey
Tél. 027/2 16 74

Au 2 12 35
Jacky Nigg vous suggère :
* spaghetti
* pizza
* assiette froide
* lasagne
Grand-Pont

Café-restaurant du Marché
rue de Conthey - Tél. 027/2 10 52
Tous les jours :
Raviolis frais - Nouilles fraîches
Tête de veau vinaigrette
Tous les jeudis : lasagnes

Café de Genève
Cave valaisanne
Spécialités valaisannes et son plat du jour...
Aloys Bonvin

Café Messerli
F. Verstraete
Ses spécialités au fromage à toute heure
Tél. 027/2 12 48

Café Industriel Géo Favre
Jambon à l'os et assiette du jour
Spécialités au fromage
Mardi : Pot au feu

Relais des Chevaliers
(bâtiment Galeries du Midi)
... tous les jours à midi
service de repas sur assiette

Restaurant Le Méridien
Tél. 027/8 22 50
Châteauneuf-Conthey
Son restaurant français
Pascal Papilloud, chef de cuisine

Hôtel du Cerf
Son plat du jour et son assiette
G. Granges-Barmaz

Buffet de la Gare CFF
Bernard Métrailler

Auberge du Pont
Saint-Léonard
Spaghetti bolognese
Cannelonis
Escalope valaisanne
servis jusqu'à la fermeture
On y est !

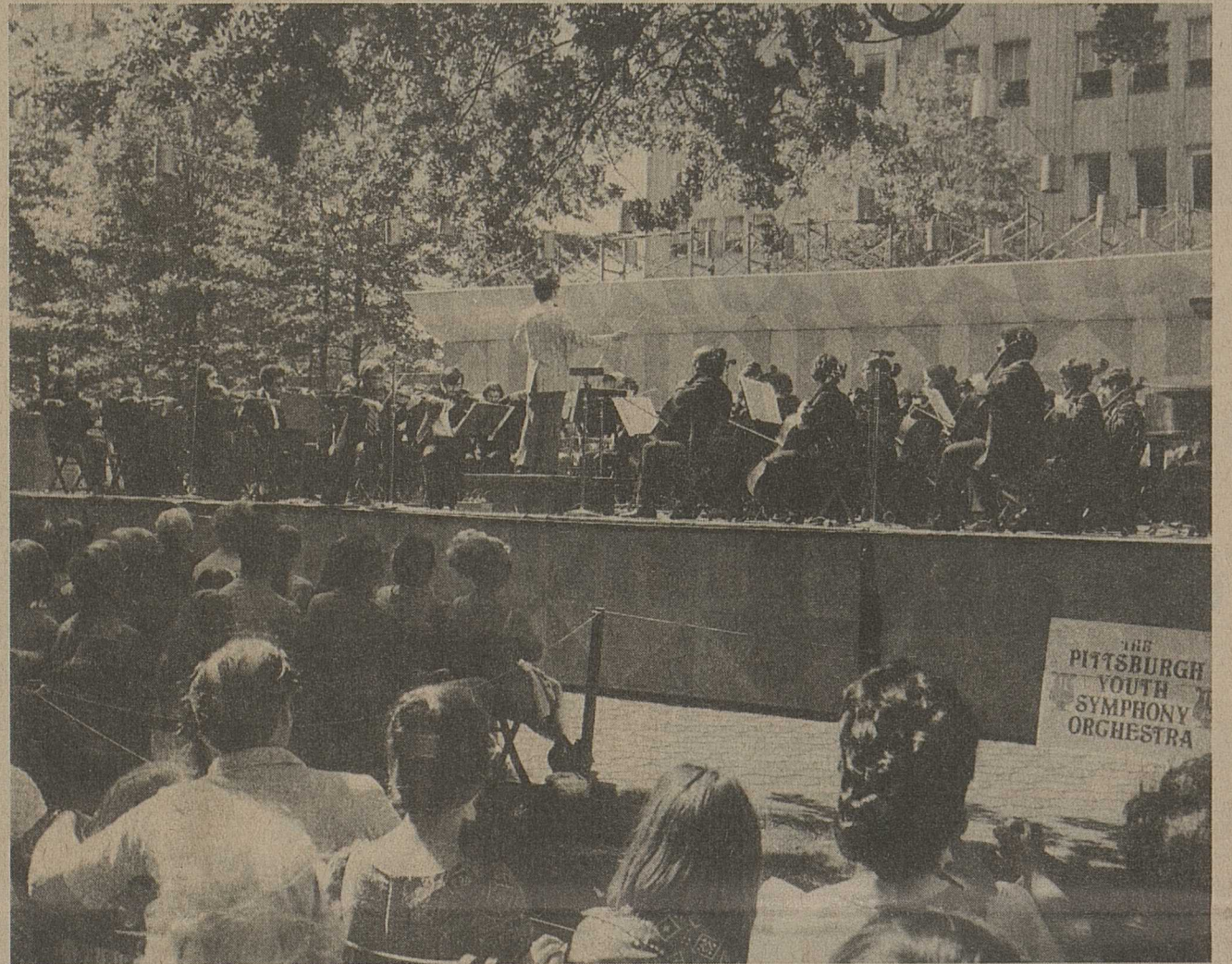
au café-restaurant du Grand-Pont
et son plat du jour...
(fermé le lundi)
Mme Sylvie Jean-Blanc
Tél. 027/2 20 09

Restaurant de la Brasserie valaisanne
Tous les jours :
* son plat du jour
* ses mets de brasserie
* son été gastronomique
Famille Coppéy-Studer
Tél. 027/2 54 82

A l'hostellerie 13-Etoiles
Saint-Léonard W. Granges
Raclette à forfait
Grillades au feu de bois
Ambiance - Cadre typique - Places de parc
Tél. 027/9 69 99 - 9 69 69

Restaurant des Châteaux
Chaque jour : bouilli vinaigrette et entrecôte Marchand de vins, lasagne
Mercredi: pieds de porc
Jeudi: tripes milanaises
Vendredi: filets de carrelots
Michel de Kalbermatten
Tél. 027/2 13 73

Restaurant Roches brunes
* Hors d'œuvre varié
* Spécialités de fruits de mer
* Poulet froid
* Tranches de bœuf bouilli froid



« PITTSBURGH YOUTH SYMPHONY ORCHESTRA USA »

Depuis sa création, en 1955, le « Pittsburgh Youth Symphony Orchestra » joue un rôle pédagogique de première importance. Il a permis à des centaines de jeunes gens d'acquiescer de solides bases et de bonnes situations dans leur carrière musicale, en maintenant un haut niveau d'études et de formation.

L'orchestre de jeunes compte environ 100 musiciens. Le Dr Michael Semanitzky en est à la fois le directeur musical et le chef distingué, au reste également connu comme violoniste de premier ordre.

Le Pittsburgh Youth Symphony Orchestra a conquis sa célébrité grâce notamment à ses nombreuses tournées de concerts à travers les Etats-Unis. Sur l'invitation du Département d'Etat, il apporta son brillant concours à l'Exposition de 1967.

Inauguration de l'éclairage du terrain de football de Vex

Cette fin de semaine a été marquée par une forte activité sportive dans le val d'Hérens. Alors que les pétanqueurs s'en donnaient à cœur joie aux Masses (Héremence) et que les marcheurs affrontaient les brûlantes caresses du soleil entre Sion et Les Collons, les footballeurs de huit équipes se retrouvaient à Vex pour le tournoi annuel du FC local. Celui-ci avait eu le plaisir, samedi, de pouvoir inaugurer l'éclairage du terrain. Huit projecteurs permettent maintenant d'y jouer de nuit dans les meilleures conditions. Cette installation est l'œuvre de la solidarité et du dévouement entre les membres du club,

qui ont effectué eux-mêmes le travail, gratuitement, afin que le coût de l'œuvre demeure en rapport avec les possibilités de la caisse. La fanfare « L'Echo des glaciers » a prêté son concours musical à cette inauguration qui comportait un match de juniors, puis une rencontre entre Vex et Héremence, gagnée par 4-1 par le club local. En plus de l'éclairage, le FC Vex s'est récemment donné un nouveau comité placé sous la présidence de M. Formica.

Vue générale du terrain, lors d'un match du tournoi de dimanche.



Election complémentaire à la présidence de Sion Calme et sérénité

C'est dans l'ordre, le calme et la dignité que les citoyens et citoyennes de Sion ont voté pour assurer un successeur à M. Emile Imesch.

Les votants se sont présentés régulièrement aux bureaux de vote au Casino, au Sacré-Cœur, à Saint-Guérin, à Bramois, à Uvrier et à Châteauneuf. Compte tenu de la date et de la chaleur écrasante qui régna dimanche, la participation peut être qualifiée de bonne.

Cette élection s'est déroulée en

pleine saison touristique et les hôtes de Sion de passage sur le Grand-Pont se mêlaient aux citoyens et citoyennes venant accomplir leur devoir civique.



Vos annonces par Publicitas

Pour être doux comme un chatton...
... yogourts
« LE MOLESON »

CHEZ NOUS **B** **ONNE HUMEUR...** **SION et environs**
ON ACCUEIL...
ONNE TABLE...

CREATION D'UN SERVICE SOCIAL A L'ECHELLE REGIONALE

VIÈGE. - Vendredi, en fin d'après-midi, une importante séance constitutive s'est déroulée dans la salle des séances du conseil communal, à l'hôtel de ville. Sous la présidence de M. Hans Wyer, conseiller national, les représentants des communes environnantes, du service social de Viège, du corps médical régional et des autorités communales, ont procédé à la fondation d'une association régionale pour le service social.

Jusqu'à ce jour, une trentaine d'organisations différentes s'occupaient des différents problèmes sociaux en rapport avec l'enfance malheureuse, l'aide aux nécessiteux, les cas de tuberculose, l'alcoolisme et bien d'autres choses. Depuis longtemps, le besoin s'était fait sentir de coordonner les efforts de ces différentes organisations pour les réunir dans un service social, à l'échelle régionale. Grâce au travail de pionnier effectué depuis plus de 25 ans, comme assistante sociale au sein de l'œuvre pour la lutte contre la tuberculose, de la Ligue du district de Viège, il a été possible de gagner, pour cette nouvelle cause, Mlle Anna Muff, dont l'expérience en la matière n'a pas d'égale. Les travaux préparatoires étant déjà relativement avancés, car Viège disposait depuis le mois de mars de cette année, d'un service social avec la présence d'une assistante et d'une

secrétaire à plein temps, il ne fut pas difficile d'établir une convention entre les différentes communes du bassin viégeois, c'est-à-dire celles qui, sur le plan régional, dépendent des écoles du chef-lieu du district. Il s'agit en particulier, d'Ausserberg, Baltschieder, Bûrchen, Eggerberg, Eyholz, Lalden, Viège, Visperterminen et Zenegen. Des bases solides ayant été posées, un bureau ouvert à l'hôtel de ville du chef-lieu, il ne restait plus qu'à procéder à la fondation proprement dite d'une association régionale pour le service social.

Mis à disposition des communes intéressées, il y a plusieurs semaines les statuts ont été acceptés, vendredi, à l'unanimité par les délégués des neuf communes concernées, donnant ainsi des bases légales et les moyens nécessaires à l'Association nouvellement constituée. Ainsi, grâce au bureau de Viège, il sera possible de rationaliser sous une même égide, le travail de toute une série d'organisations travaillant bien souvent parallèlement. Quant au dernier acte de la journée, il se déroula sous la forme de l'élection du comité que présidera M. Richard Imhof, conseiller communal de Viège. Il aura à ses côtés, le docteur Leo Stoffel, président de la Ligue TBC du district de Viège, MM. Max Gischig et Josef Hutter, président des com-

Il termina sa course dans un champ



EYHOLZ. - Vendredi soir, sur le coup de 19 h. 50, un accident tout aussi spectaculaire que curieux s'est produit, à proximité du village de Eyholz, au lieu dit « Maison Blanche ». Une voiture VS 35948, pilotée par M. Beling Herbert, de nationalité allemande et habitant Glis, qui effectuait une manœuvre de dépassement a terminé sa course dans le pré se trouvant à proximité après avoir effectué plusieurs tonneaux. De prime abord, il semble que la voiture qui se dirigeait de Viège vers Brigue, a

touché la pédale d'un vélo et que son conducteur en a perdu le contrôle. Du véhicule complètement détruit, on devait retirer le conducteur assez gravement touché, pour qu'une longue hospitalisation, à Brigue, à l'hôpital régional s'en suive. Aux dernières nouvelles, l'état de M. Beling est satisfaisant.

Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Photo Ritler

Assemblée générale des actionnaires de la C^{ie} Martigny-Orsières

Les actionnaires de la Compagnie de chemin de fer Martigny - Orsières ont tenu, le 20 juillet, leur assemblée générale annuelle à Bovernier sous la présidence de M. Rodolphe Tissières, conseiller national. Ils ont approuvé les résultats de l'exercice 1971 qui accusent une augmentation de recettes du chemin de fer de 58 700 francs provenant pour moitié des transports de voyageurs et pour moitié de celui des marchandises.

Toutefois, simultanément, les charges ont augmenté dans une plus forte proportion, notamment celles relatives aux traitements et aux frais d'entretien.

L'excédent des charges d'exploitation a été de 103 457,99 francs contre 38 469,14 francs l'année précédente. Celui-ci sera, selon la loi fédérale, couvert par les pouvoirs publics.

Le compte du service automobile a également connu une augmentation des recettes de 57 180 francs, mais compensée aussi par des dépenses accrues en matière de rémunération du personnel.

L'effectif de celui-ci n'a toutefois pas changé et les efforts de rationalisation continuent.

A noter que la Confédération a versé à la compagnie un montant de 709 392 francs à titre de rapprochement tarifaire permettant de totaliser un produit pour les transports par chemin de fer de 2 087 927,09 francs et pour les transports par véhicules automobiles de 1 455 902,45 francs.

Ces chiffres donnent une idée de l'importance de cette entreprise qui distribue 1 750 000 francs de salaires et traitements auxquels il faut ajouter près de 200 000 francs de prestations sociales.

Le développement industriel et touristique de la région permet d'envisager des améliorations de recettes. En outre, le conseil d'administration considère que le caractère d'intérêt public de la Compagnie Martigny-Orsières ne saurait être mis en doute, tant pour la desservance de la région que pour son essor économique.

On apprendra aussi avec plaisir que la compagnie étudie l'amélioration de la sécurité aux divers passages à niveau, en vue d'éviter des collisions et de prévenir l'attention des usagers des routes traversées.

Aucune nomination n'a été faite cette année au sein du conseil d'administration et du comité de direction dont les compositions sont les suivantes :

Conseil d'administration : MM. Rodolphe Tissières, président ; Edouard Morand, vice-président ; Fernand Dorsaz ; Henri Dupuis ; Victor Dupuis ; Willy Ferrez ; Guy Genoud ; Joseph Haenni ; Henri-François L'Hardy ; Marc Murisier ; Adolphe Travelletti ; Léon Voutaz.

Comité de direction : MM. Rodolphe Tissières ; Edouard Morand, Henri Dupuis, Guy Genoud, Joseph Haenni.

† EN SOUVENIR DE Marie VALENTINI née EVEQUOZ



Très chère maman, voilà déjà un an que tu nous as quittés. Chaque jour, nous pensons à toi, et dans nos cœurs tu vis toujours. Tes enfants.

Une messe d'anniversaire sera célébrée à l'église de Saint-Séverin à Conthey, aujourd'hui 24 juillet 1972, à 19 h. 30, à l'intention également de notre cher papa.

munes de Baltschieder, respectivement d'Eggerberg et M. German Regotz, également de la Ligue TBC.

Ainsi, un grand pas en avant vient d'être fait, et, grâce au N° de tél 6 32 40, il sera possible aux institutions communales de la région de s'en remettre à cette institution nouvelle dont on a tout lieu de se féliciter de la constitution.

†
Monsieur et Madame Marcel MAGNIN-ROGNON et leur fils Claude, à Bercher ;
Monsieur et Madame Pierre MAGNIN-THIEBAUD, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Robert MAGNIN-SPYCHER et leurs enfants, Martial, Eliane et Henri, à Neuchâtel ;
Madame et Monsieur Robert KUMMER-BAVAREL et leurs enfants Jean-Marie et Jacqueline, à Praroman-Le Mouret ;
Monsieur et Madame Daniel MAGNIN-DELAQUIS et leurs enfants, à Lausanne ;
Madame et Monsieur François BOICHAT-MAGNIN, à Cortaillod ;
Madame et Monsieur Rodolphe KIPFMUELLER-MAGNIN et leurs enfants, à Lausanne ;
Mademoiselle Liliane MAGNIN, à Colombier ;
Madame et Monsieur Alain HOTZ-MAGNIN et leur fille, à Chavannes ;
Madame et Monsieur Michel MONNET-MAGNIN et leur fille, à Boudry ;
Madame et Monsieur Denis PAPAUX-MAGNIN et leurs enfants, à Treyvaud ;
Les enfants et petits-enfants de feu Eugénie MOULET ;
Madame veuve Edouard MAGNIN et ses enfants, à Corcelles-Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Edgard BAVAREL et leurs enfants, à Genève ;
Monsieur et Madame Jacques BAVAREL et leurs enfants, à Vernayaz ;
Monsieur Georges BAVAREL et ses enfants, à Villars-sur-Glâne ;
Madame et Monsieur Octave JACQUIER-BAVAREL et leurs enfants, à Vernayaz ;
Madame veuve Angèle PILLET et ses enfants, à Ravoire ;
Monsieur et Madame Henri MONET, à Chamoson ;
ainsi que les familles THIEBAUD, ROGNON, SPYCHER, parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Fernand MAGNIN

leur cher père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à lui dans sa 81^e année, après une longue maladie.

1038 Bercher, le 23 juillet 1972.

Domicile mortuaire : hôpital de Riaz, Fribourg.

L'ensevelissement aura lieu à Praroman-Le Mouret, le mercredi 26 juillet 1972, à 15 h. 30.

Un service religieux aura lieu à l'église de Praroman, à 15 heures.

Il ne sera pas envoyé de faire-part.

†
Monsieur et Madame Jean VOUILLOZ et leurs enfants François, Catherine, Vincent et Madeleine ;
Mademoiselle Caroline PITTELOU ;
Madame Flavien PITTELOU ;
Monsieur et Madame Georges PITTELOU et leurs enfants ;
Les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame François VOUILLOZ

née PITTELOU

leur chère mère, grand-mère, sœur, tante et cousine, survenu le 22 juillet 1972, dans sa 86^e année, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Vex, le mardi 25 juillet 1972, à 10 heures.

Priez pour elle

Domicile mortuaire : hôpital de Sion.

†
Madame Lucie MARIAUX-BRESSOUD, à Monthey ;
Monsieur Armand MARIAUX, à Monthey ;
Mademoiselle Chantal MARIAUX, à Neuchâtel ;
Madame Angeline JACQUES, à Lausanne, ses enfants et petits-enfants ;
Madame veuve Laurence FRACHEBOUD-MARIAUX, à Vionnaz, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Joseph PARVEX-MARIAUX et leur fille, à Muraz ;
Monsieur et Madame André MARIAUX-VANNAY, à Vionnaz, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Aristide MARIAUX-NANCOZ, à Vionnaz ;
Madame veuve Juliette PARVEX-MARIAUX et ses enfants, à Muraz ;
Monsieur et Madame Antoine MARIAUX-FRACHEBOUD et leurs enfants, à Vionnaz ;
Monsieur et Madame André BRESSOUD-TURIN, à Vionnaz, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Louis BRESSOUD-LATTION, à Saint-Maurice, et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Georges BRESSOUD-LAUNAZ, à Vionnaz, et leurs enfants ;
ainsi que toutes les familles parentes, alliées et amies, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Théobald MARIAUX

leur très cher époux, papa, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parrain et ami, décédé accidentellement à Martigny, le dimanche 23 juillet 1972, à l'âge de 49 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Vionnaz, le mercredi 26 juillet 1972, à 16 heures.

Domicile mortuaire : chapelle du Pont, Monthey.

Domicile de la famille : rue de Venise 15B, Monthey.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

P.P.L.

†
Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus, la famille de

Madame Joséphine CLAVIEN

née JULIER

remercie toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil.

Un merci spécial aux abbés Puipe et Caloz, à la Société de chant, à la classe 1909, aux ouvriers de l'usine de Chippis, ainsi qu'aux amis du quartier.

Miège, juillet 1972.

†
Madame Adèle PIGNAT-CORNUT, à Vouvy ;
Mademoiselle Hélène PIGNAT, à Vouvy ;
Monsieur et Madame Ami PIGNAT-GAPANY, à Vouvy ;
Monsieur et Madame Lucien PIGNAT-KESSELING, à Vouvy ;
Madame et Monsieur Léon DUCREY-PIGNAT et leur fils, à Vouvy ;
Monsieur et Madame Philippe PIGNAT-ROH, à Aigle ;
Monsieur Hervé PIGNAT, à Vouvy ;
Madame Cécile PERRUCHOUD-PIGNAT, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ;
Monsieur et Madame Camille PIGNAT-CARRAUX, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur Louis PARCHEP-PIGNAT, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ;
Madame Adèle CORNUT-PIGNAT, son fils et ses petits-fils ;
ainsi que les familles parentes et alliées PIGNAT, CORNUT, PARCHEP, CARRAUX, DELAVY, BRESSOUD, BESSARD, PECORINI et VUADENS ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Ami PIGNAT

leur bien-aimé époux, père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, enlevé à leur tendre affection le samedi 22 juillet 1972, à l'âge de 78 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Vouvy, le mardi 25 juillet 1972, à 10 heures.

Domicile mortuaire : rue des Places, à Vouvy.

Départ du convoi : place Communale.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

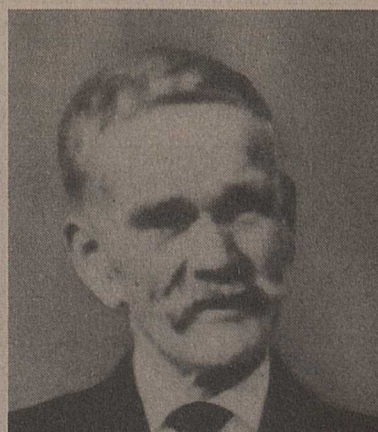
† EN SOUVENIR DE Bernard REY



24 juillet 1967 - 24 juillet 1972
Déjà cinq ans que tu nous as quittés, mais dans nos cœurs, tu es toujours présent.

Ton épouse et tes enfants.

† A LA MEMOIRE DE Firmin UDRESSY



24 juillet 1971 - 24 juillet 1972

Un an déjà...
Dans l'attente de la résurrection,
Qu'il doit être doux le repos !

La messe d'anniversaire sera célébrée à Troistorrens, le samedi 29 juillet 1972, à 8 heures.

Bruxelles : naissance de l'Europe des «Seize»

La cérémonie de signature des accords qui libéreront de toute entrave douanière, à partir de 1977, le 90 pour-cent du commerce entre seize pays d'Europe - soit près de la moitié du commerce mondial (133,3 milliards de dollars) - et entreront en vigueur dès le 1^{er} janvier prochain, s'est déroulée samedi au Palais d'Egmont, à Bruxelles, par l'apposition de signatures des plénipotentiaires, dans chacune des langues des pays intéressés, au bas des quatorze textes d'accords, soit six accords concernant la communauté économique européenne, six autres pour la «CECA» (charbon et acier), un accord intérimaire avec l'Autriche, en faveur d'un abaissement des tarifs douaniers au 1^{er} octobre 1972 déjà, et un accord additionnel avec le Liechtenstein, qui est en union douanière avec la Suisse, complétant l'accord Suisse-CEE. Les seize pays qui ont participé à ces accords sont les «dix» de la CEE élargie (Allemagne, Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Grande-Bretagne, Danemark, Irlande du Sud et Norvège), ainsi que les six pays de l'AELE (Autriche, Islande, Finlande, Portugal, Suède et Suisse) qui ont demandé un traité d'association avec le Marché Commun.

LES SIGNATAIRES

Les accords de libre-échange ont été signés, pour la CEE, par MM. W.-L. Schmelzer, président du conseil des ministres et ministre des affaires étrangères des Pays-Bas, Jean-François Deniau, membre de la commission européenne, et Edmond Wellenstein, chef de la délégation de la commission aux négociations. Du côté des pays de l'AELE, les ministres des affaires étrangères d'Islande, du Portugal, de Suède du Liechtenstein, les chefs de gouvernement d'Autriche et du Liechtenstein. La signature suisse a été apposée par MM. Ernest Brugger, conseiller fédéral, chef du Département de l'économie publique, Paul Jolles, ambassadeur, chef de la délégation aux négociations, Paul H. Wirth, ambassadeur auprès des communautés.

Les quatre pays qui adhéreront, l'an prochain, à part entière à la CEE à savoir la Grande-Bretagne, la Norvège, la République d'Irlande et le Danemark,

ment douanier a été entouré de précautions, telles qu'allongement de la période transitoire et fixation de plafonds d'importation au libre-échangeisme. Sauf dans le cas de la Finlande, tous les accords prévoient une «clause évolutive», sorte de «porte ouverte» à une extension à des domaines non encore touchés par les accords, dont un comité mixte sera chargé d'en étudier les possibilités ainsi que d'assurer l'application des accords déjà conclus.

PAS DE «VOLET AGRICOLE»

En l'absence d'un véritable «volet agricole», exception faite pour quelques mini-concessions de part et d'autre à l'intention des pays à vocation agricole, ce même comité mixte veillera au respect d'une harmonisation convenue entre la «CEE» et les six pays de l'«AELE» au niveau des échanges de produits agricoles.

en outre que les droits de douane suisses à caractère fiscal devront ultérieurement être transformés en taxes intérieures.

«L'objectif que la Suisse poursuivait depuis les années cinquante consistant à allier notre indépendance nationale à une coopération économique étroite sur le plan européen est atteint», a déclaré dans un communiqué l'Union suisse du commerce et de l'industrie (Vorort), qui souligne que l'accord devrait permettre une utilisation plus rationnelle des forces productives par une meilleure division du travail au niveau européen.

DECLARATION DE M. BRUGGER

«La Suisse est satisfaite de la compréhension qui lui a été manifestée à l'égard de certains problèmes qui lui sont spécifiques, comme l'agriculture et la main-d'œuvre étrangère», a déclaré, vendredi à Bruxelles, M. Brugger, relevant toutefois que «la satisfaction de la Suisse n'est, en revanche, pas totale en ce qui concerne les règles d'origine, qui sont plus restrictives qu'elle ne l'aurait souhaité», et les achats publics, pour lesquels elle eut préféré un régime non-discriminatoire comme au sein de l'AELE». Le conseiller fédéral a indiqué que l'accord «sera probablement soumis à votation populaire». Au cours de la cérémonie de signature de samedi, il a affirmé que la communauté pouvait espérer de la Suisse une participation dans des conditions de concurrence équitables.

M. Brugger a relevé la nécessité d'envisager une extension à des problèmes «dont la solution ne peut être que communautaire».

Préside par M. Schmelzer, qui a présenté le discours d'ouverture, suivi d'une interprétation de M. Deniau, la cérémonie de signature a été suivie, outre l'allocation de M. Brugger, de celles des chefs de délégation de l'Autriche, de l'Islande, du Portugal, de la Suède et du Liechtenstein.

REACTION DEFAVORABLE SOVIETIQUE

Relevons, enfin, que l'agence soviétique d'informations «Tass» par la voix de son correspondant dans la capitale belge, estime que les traités signés le 22 juillet «entravent sensiblement le développement du commerce dans de nombreux secteurs, pour satisfaire aux besoins des grands monopoles, sans résoudre le problème des échanges entre l'Europe occidentale et les Etats-Unis».

17 interventions de la garde aérienne suisse de sauvetage

ZURICH. - La garde aérienne suisse de sauvetage est intervenue à 17 reprises en cette fin de semaine. Elle a fait trois déplacements à l'étranger.

On déplore 6 morts dans l'Engadine et 1 en Valais. Au Piz Russein, deux alpinistes suisses ont dévissé. Ils ont été tués après une chute de 300 mètres. Trois Allemands sont tombés au Piz Palu, deux d'entre eux ont péri. La paroi du Piz Rosegg enfin a été le théâtre d'un accident qui a coûté la vie à deux alpinistes allemands. Une avalanche de glace a précipité les deux malheureux au fond d'un ravin. Il n'a pas été possible d'aller chercher les cadavres, le danger d'avalanche persistant.

La garde aérienne a encore acheminé de nombreux promeneurs blessés.

La garde a enfin ramené en Suisse deux motocyclistes blessés le premier à Split, en Yougoslavie, l'autre à Arles, en France, et les membres d'une famille espagnole domiciliée à Genève, dont l'enfant avait été blessé à Oviedo, Espagne.

Nouvelles savoyardes

CHAMONIX. - Le gendarme Robert Chéré, du peloton de haute-montagne de Chamonix, était dimanche sous la lumière crue de l'actualité.

A 7 h. 30, il attaqua la face Chamonix de l'Aiguille-du-Midi pour arriver aux environs de 10 h. 15 à la gare du téléphérique. Il battait ainsi le record détenu par Robert Guillaume de une heure quarante.



CHAMONIX. - La fusion des communes est à l'ordre du jour en France. Mais ces projets ne semblent pas plaire aux habitants du canton de Chamonix. Ainsi, le conseil municipal des Houches a confirmé samedi la position qu'il avait prise le 15 mai, rejetant toute idée de fusion ou d'association avec Chamonix.

D'autre part, Servoz, la plus petite commune du canton, veut rester indépendante. Le maire a organisé un référendum qui montre bien l'aversion des habitants envers une fusion avec Passy ou les Houches.

MARTIN BIRCHEN AVOUE SON CRIME

WINTERTHOUR. - Suspect d'être le meurtrier d'une sommière découverte morte dans une chambre d'hôtel, le 15 juillet à Winterthour, et vainement recherché depuis lors, Martin Birchen, qui s'est spontanément présenté à la police de sûreté d'Offenburg (Bade/Wuerttemberg) quatre jours plus tard, vient d'avouer son forfait.

Le ministre public du district de Winterthour indique, dans un communiqué publié samedi, que Birchen avait quitté Winterthour en taxi, tôt dans la matinée suivant la nuit du crime, et s'était fait conduire à Zurich où il avait pris le train pour Bâle avant de gagner le jour même Loerrach, puis Fribourg en Brisgau.

Descendu dans un hôtel de cette ville sous un faux nom, il se fait vite reconnaître par un lecteur attentif d'un quotidien Suisse-allemand qui fournissant son signalement détaillé et fut dénoncé à la police de Fribourg en Brisgau. Ce qui l'obligea à prendre une nouvelle fois la fuite. C'est le 19 juillet dernier à 12 h. 15 qu'il se présenta à la police d'Offenburg, car, comme il devait l'expliquer aux policiers, il se sentait poursuivi et rongé de remords.

Birchen qui est, rappelons-le, officier de marine, est actuellement détenu en Allemagne en attendant d'être remis aux autorités judiciaires de Winterthour.



M. Paul Jolles, à gauche, le grand artisan de ces accords pour notre pays, qui a bien mérité de la patrie, et le conseiller fédéral Ernst Brugger signant le document.

Les accidents du week-end

UN PLANEUR S'ECRASE : UN GENEVOIS BLESSE

AIX-LES-BAINS. - Un planeur ayant à son bord deux personnes s'est écrasé samedi après-midi, dans un champ à Trevignin (Savoie). Les deux occupants, dont un habitant de Genève, ont été légèrement blessés. Seul le Genevois a été hospitalisé.

L'appareil appartenant à l'«Aéro-Club» de Savoie avait décollé de Challes-les-Eaux (Savoie), et devait revenir à sa base après avoir survolé Annecy. Faute de courant ascendant, le pilote fut contraint d'atterrir. C'est alors que le planeur heurta le faite d'un arbre et s'écrasa.

UN AUTOMOBILISTE MEURT COINCE DANS SA VOITURE A EPESSES

EPESSES. - M. André Borloz, 26 ans, domicilié à Vers-l'Eglise, qui circulait dimanche, vers 4 h. du matin, à vive allure en direction de Vevey, a perdu le contrôle de sa voiture dans un virage à droite, à Epesses. Déporté, son véhicule traversa le trottoir et un talus avant de percuter l'arrière d'un fourgon parké devant un restaurant. M. Borloz resta prisonnier de son automobile, couchée sur le flanc et encastée dans l'arrière du fourgon. Appelé sur les lieux, le PPS de Lausanne tenta de dégager le malheureux qui devait cependant décéder pendant cette opération de sauvetage. La voiture est démolie et le fourgon a subi des dégâts importants.

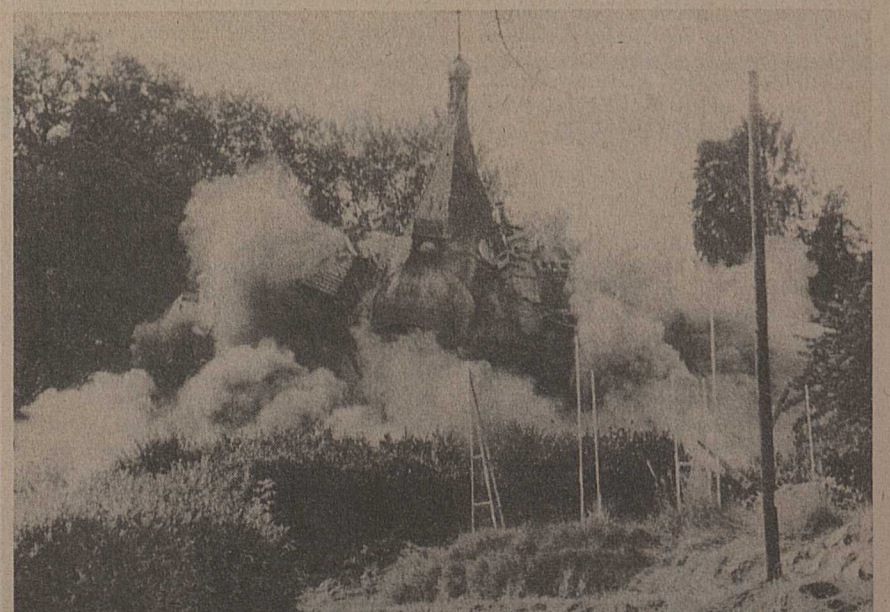
TUE PAR UNE FUSEE ANTI-GRELE

ZIHSLSCHLACHT. (TG). - Un laitier thurgovien, âgé de 46 ans, M. Othmar Zuppiger, père de six enfants (de 7 à 14 ans), a été tué en fin de semaine à Zihslschlacht, dans le canton de Thurgovie, par l'explosion d'une fusée anti-grêle qu'il avait mise à feu sans respecter toutes les règles de sécurité régissant le maniement de tels engins. Le valet de ferme qui se trouvait à quelques pas de lui, au moment de la déflagration, n'a été que légèrement blessé.

La station d'Adelboden a 100 ans

ADELBODEN. - Adelboden était en fête en cette fin de semaine. On célébrait en effet le 100^e anniversaire de la station. 10 000 personnes ont assisté dimanche à un cortège qui illustrait les différentes étapes du développement de la localité, de nombreuses personnalités ont assisté à la manifestation.

La propriété « Le Manoir », objet d'un exercice de la P. A.



L'ancienne propriété «Le Manoir» à Pully, qui devait disparaître pour faire place à des immeubles locatifs, a permis aux officiers d'une école de protection anti-aérienne de réaliser un exercice pratique imposant. Voici une vue de cette explosion.

Les intempéries Walenstadt : Le chaos

WALENSTADT. - Walenstadt et ses environs souffraient samedi une vision de chaos. Les intempéries qui se sont abattues dans la soirée de vendredi ont fait déborder les cours d'eau et une grande partie de la localité a été inondée. La caserne et le cimetière ont été particulièrement touchés.

Le conseil communal de la localité s'est réuni deux fois pour diriger les efforts de 220 pompiers accourus pour secourir la population. Les caves sont inondées, des arbres, d'énormes pierres et une masse de boue ont envahi différents quartiers de la ville. On ne se souvient pas avoir vu pareil orage. On estime que les dégâts s'élèvent à près d'un million de francs. Une femme de 79 ans est morte, victime de son affolement.

Importants dégâts dans le Toggenbourg

NESSLAU. - Le mauvais temps qui a sévi depuis vendredi après-midi sans discontinuer jusqu'à samedi matin dans le Haut-Toggenbourg, a provoqué d'importants dégâts dans la région de Nesslau et de Krummenau. Des bâtiments, des routes et des cultures ont été sérieusement endommagés. Le chemin de fer Bodensee-Toggenbourg a dû cesser tout trafic de vendredi soir à 18 heures à samedi à 12 heures 45, car la voie était recouverte d'ébouillis tant à Saint-Johann qu'à Krummenau.



De gauche à droite : M. Ernst Brugger, conseiller fédéral, durant son allocution à Bruxelles. Au centre, M. l'ambassadeur Paul H. Wirth, chef de la mission de notre pays auprès des communautés européennes et à droite M. Erik Lyrtoft-Petersen, Danemark.

étaient représentés à la cérémonie de signatures par leur ministre des affaires étrangères pour les deux premiers, par leur ambassadeur pour les deux autres.

La signature du président du Conseil de la CEE et du représentant de la commission engageait, en effet, en vertu des traités du 22 janvier sur l'élargissement du Marché Commun, aussi bien leurs gouvernements que ceux des Six.

Le représentant de la Finlande, dont le gouvernement démissionnaire n'a pu signer l'accord, mais a déjà paraphé le texte, était également présent au Palais d'Egmont. Le paraphe mettant fin aux négociations qui s'était déroulé peu auparavant, a été apposé pour notre pays par M. Pierre Languetin, chef-adjoint de la délégation suisse.

NATURE ET CONTENU DES ACCORDS DE LIBRE-ECHANGE

Les accords de Bruxelles du 22 juillet ne visent pas à l'établissement d'un bloc commercial unifié, mais constituent six contrats séparés avec six pays européens totalisant trente-six millions d'habitants, dotés d'un niveau d'expansion économique variable d'un pays à l'autre, mais tous animés du désir d'éviter que de nouvelles barrières douanières n'entravent les échanges commerciaux analysés par la création en 1959 de l'Association européenne de libre-échange. Les six nouveaux partenaires de la communauté ne sont astreints à aucune obligations d'harmoniser leurs législations ou leurs politiques économiques, ils ne constitueront aucunement entre eux ou avec la CEE une union douanière avec un tarif douanier commun. Au terme d'une période transitoire de cinq ans, le libre-échange deviendra pleinement effectif entre les six états fondateurs et les six nouveaux participants. Auparavant, surviendront quatre phases intermédiaires, soit une première réduction des tarifs douaniers de vingt pour-cent le 1^{er} avril 1973, et quatre autres réductions analogues les 1^{er} janvier 1974, 1975, 1976, et 1977.

L'élaboration des «règles d'origine», qui seront les mêmes pour la CEE élargie, les pays de l'AELE nouvellement participants à la communauté, ainsi que pour ces derniers entre eux, a pour but une meilleure coopération industrielle entre les industries de toute l'Europe.

Pour un certain nombre de produits (principalement le papier, certains aciers et la chimie) dit «sensibles», le désarme-

